



Réunion du Bureau politique de l'USFP
*Le Discours Royal marque un point de départ crucial pour
 une étape déterminante concernant notre Cause nationale*

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10338

Mercredi 16 Octobre 2024

Toute baisse des prix des
 médicaments est la bienvenue
 Une avancée bridée
 par la galère d'accès
 aux soins



Page 5

Leçon inaugurale
 de Driss Lachgar
 à la Faculté
 polydisciplinaire
 de Larache



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, donnera, ce mercredi à partir de 10 heures, une leçon inaugurale de l'année universitaire 2024-2025 à la clinique juridique de la Faculté polydisciplinaire de Larache relevant de l'Université Abdelmalek Essaadi.

Le thème choisi pour cette leçon portera sur «L'institution monarchique et les processus de développement au Maroc à travers 25 ans de règne de SM Mohammed VI».



Le Maroc conforté dans ses droits
 par les hautes instances de l'UE
N'en déplaise à une junte algérienne déphasée

Page 3

Réunion du Bureau politique de l'USFP

Le Discours Royal marque un point de départ crucial pour une étape déterminante concernant notre Cause nationale

Actualité



Réunion du Bureau politique de l'USFP, présidée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, à l'occasion de la rentrée politique, sanctionnée par un communiqué dont voici ci-dessous la traduction intégrale

Sous la présidence du Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, le Bureau politique du parti a tenu, dimanche 13 octobre 2024, une réunion à l'occasion de la rentrée politique coïncidant avec le Discours Royal prononcé à l'ouverture de l'actuelle session du Parlement regroupant les deux Chambres dans l'après-midi du deuxième vendredi du mois d'octobre courant.

La direction initiale s'est penchée sur la teneur historique et rigoureuse du Discours Royal qui a été exclusivement consacré à la première cause nationale du Maroc et des Marocains, à savoir la cause de l'intégrité territoriale du Royaume, et ce dans un esprit de haute considération et de grande appréciation, notant à cet effet ce qui suit :

• Un grand hommage à la teneur du Discours Royal à travers lequel l'on relève des positions réunissant la force du principe, la sagesse du réalisme et l'opportunité du positionnement géostratégique clairvoyant permettant à l'opinion publique nationale de concevoir le cadre réel à même d'aborder notre cause nationale étant au centre de l'Etat marocain aussi bien actuel que futur, sur la base d'un historique pour lequel le Maroc, a été tout au long de près d'un demi-siècle confronté à une multitude de complots d'intrigues, de conflits armés et d'acharnement politique haineux.

• Tenir en compte que le Discours Royal est une illustration opérationnelle et théorique à même de saisir la doctrine diplomatique marocaine quant à la lutte pour l'immunisation de ce qui a été réalisé à la faveur de la libération de nos provinces du sud et le triomphe dans tous les affrontements, quelle que soit leur nature, diplomatique, sécuritaire ou militaire, et ce tout au long de la poursuite de la bataille de l'unité et de sa préservation de même que l'éclaircissement de cette question pour l'opinion publique nationale et internationale.

• Prendre en considération que la transition du Maroc de la gestion au changement est bien la clé de voûte politique et diplomatique et le passage obligé vers l'extrapolation de l'aboutissement de la bataille de notre intégrité territoriale, à travers laquelle le Maroc a fait preuve d'une gestion extraordinaire et responsable de tout ce qui s'est passé

en évoluant par la suite au changement de l'équation de la solution vers la règle de l'autonomie sous souveraineté marocaine s'appuyant sur cette initiative ciblée, anticipative et efficiente, et ce tout en veillant à assurer la réussite de cet horizon et en se déployant à convaincre la communauté internationale de sa justesse, essentiellement les capitales influentes quant à la décision internationale de la solidité de la position marocaine. C'est en effet ce qui a été couronné par des acquis cruciaux ayant consacré la souveraineté territoriale marocaine et rendu justice à notre pays à travers son triomphe via la reconnaissance de la marocanité du Sahara dans un processus international incontestable et inductible renforçant davantage l'esprit unificateur et solidaire qui distingue les Marocains tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur la voie de la clôture définitive de ce conflit régional.

• Considérer le Discours Royal comme un point de départ pour une nouvelle étape et une circonstance déterminante et cruciale du développement de notre cause nationale qui incite notre pays et auparavant la communauté internationale à accélérer la cadence de la clôture définitive de ce dossier artificiel, notamment à la suite de la réussite de notre pays marquée par sa clarification, étant établi qu'il s'agit bel et bien d'un différend régional ourdi par des prétentions expansionnistes et des mentalités conflictuelles mues par l'objectif d'affecter l'unité du Maroc et ses intérêts avec la volonté de compromettre et saper son leadership régional et porter atteinte à sa stabilité.

• La fierté de l'Hommage Royal rendu à la diplomatie partisane sur le même pied d'égalité que la diplomatie parlementaire et officielle, ce qui constitue une Haute acclamation Royale du déploiement des forces patriotiques sérieuses au profit de l'Objectif national sublime par la plaidoirie, la confrontation et la présence assidue dans tous les forums y afférents. Et c'est d'ailleurs, ce à quoi s'est employé avec détermination notre parti depuis sa création, quelle que soit sa position sur l'échiquier politique interne-majorité ou opposition. Et c'est l'occasion de renouveler nos salutations et notre considération pour tout ce que réalisent nos organisations féminines, syndicales, civiles et juvéniles.

• Estimer que les réalisations de l'USFP au sein de toutes les organisations, instances, coordinations et tous les rassemblements et groupements arabes, continentaux et internationaux constituent un réel acquis national en matière de défense de l'intégrité territoriale et du devenir de

l'Homme et font partie du registre de l'Hommage exprimé par le Roi du pays.

Dans cette même veine, l'USFP est fier de la réactivité positive de l'ensemble des socialistes à travers le monde à l'égard de l'accueil de l'Internationale socialiste avec la présence de 80 partis des divers continents et la participation de plus de 250 personnes pour la tenue de nombre de réunions de ses instances décisionnelles, et ce selon l'agenda suivant :

- La Commission africaine de l'Internationale socialiste, les 17 et 18 décembre 2024 ;
- Le Conseil de l'Internationale socialiste des femmes, les 18 et 19 décembre 2024
- Le Conseil de l'Internationale socialiste les 20, 21 et 22 décembre 2024.
- L'annonce de l'adhésion entière et dynamique à l'horizon de ce que nécessite le perfectionnement de l'action diplomatique

parlementaire par le biais de l'Appel de Sa Majesté le Roi à la mise en place de structures internes opportunes avec des ressources humaines habilitées sur la base de critères de compétences et d'expertise quant au choix des délégations aussi bien concernant les rencontres bipartites qu'à l'occasion de forums régionaux et internationaux...

L'USFP estime que pour aboutir à cet ultime objectif, il est nécessaire, à cet égard, de consolider le tissu institutionnel dans notre pays en renforçant l'action de nos institutions, notamment l'Institution parlementaire qui fut la tribune Royale pour la sensibilisation quant au déploiement parlementaire au service des questions de notre pays. Et c'est ce qui requiert d'ores et déjà le retour à l'équilibre institutionnel pour lequel l'USFP n'a cessé de plaider afin de le consolider et avertir des menaces qui pourraient résulter de l'abandonner par le fait d'un esprit d'hégémonie sous la bannière de l'incursion tous azimuts au niveau de la prise de décisions.

Par ailleurs, l'USFP estime que la cohésion nationale interne est tributaire de la cohésion sociale et de l'assainissement des climats de tensions que connaissent de larges secteurs de la société et de la consolidation de l'efficacité démocratique par le biais d'une réforme politique, par ailleurs nécessaire pour favoriser les meilleures conditions quant aux prochaines échéances mais aussi en élevant le niveau du débat institutionnel public et en améliorant les outils de la communication d'autant que cela appelle de nouvelles lois, des dispositions profondes et l'immunisation du front national par le biais de politiques publiques à même d'éclaircir les tensions et de favoriser les conditions de l'élevation de l'Etat social dont a mis les fondements Sa Majesté le Roi de par Ses convocations sociales authentiques et Sa vision stratégique long terme.

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
 +.C.H. +.I.C.H. +.F. I.S.V. H.H.I. K.S.A.I.A. H
 Union Socialiste des Forces Populaires
 الانتخابات التشريعية الجزئية
 دائرة خريبكة
 * دكتور في الحقوق
 * إطار بمجلس النواب
 * ملحق بالمجلس الأعلى
 * للتربية والتكوين
 * مستشار جماعي
 * بجماعة أبي الجعد
 * رئيس جمعية مبادرات مواطنة
 * كاتب فرع الاتحاد الاشتراكي
 * بأبي الجعد
 22 أكتوبر 2024
 المسكيني
 جميعاً من أجل التغيير...
 معاً من أجل تنمية الإقليم
 هو تواتوا على مرشح الاتحاد الاشتراكي
 بوضع علامته X على رمز البورصة

Le Maroc conforté dans ses droits par les hautes instances de l'UE

N'en déplaise à une junte algérienne déphasée



La junte militaire algérienne vient d'avaler un autre crapaud. En effet, l'Union européenne vient de lui infliger un autre camouflet, puisque le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, a réitéré ce lundi la «grande valeur» que l'UE attache au partenariat stratégique avec le Maroc. Cette nouvelle déclaration intervient quelques jours après la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du vendredi 4 du mois courant.

«Les 27 souhaitent approfondir le partenariat liant le Maroc et l'UE, qui est une coopération de longue portée, de longue durée, très dense et approfondie», a déclaré le Haut représentant de l'UE,

qui exposait, lors d'une conférence de presse, les conclusions du Conseil affaires étrangères de l'UE, tenu à Luxembourg.

« Nous avons noué des relations amicales et une coopération à plusieurs facettes avec le Maroc, et nous souhaitons la poursuivre et la renforcer durant les mois à venir », a-t-il assuré, ajoutant que les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont pris note des arrêts de la Cour de justice de l'UE sur les accords de pêche et agricole UE-Maroc.

Le chef de la diplomatie de l'UE a réitéré à cet égard le contenu de la déclaration conjointe, avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ayant réaffirmé l'engagement du bloc européen en faveur de davantage

de préservation et de renforcement des relations étroites avec le Maroc dans tous les domaines, conformément au principe "pacta sunt servanda".

« En étroite collaboration avec le Maroc, l'UE souhaite renforcer ces relations et préserver ce partenariat dans tous les domaines », a-t-il fait savoir.

Cette nouvelle déclaration constitue un coup de masse pour la junte militaire algérienne qui n'a pas hésité à relayer, via son agence propagandiste, APS, une information aussi bien douteuse que saugrenue: «L'Algérie a demandé des éclaircissements sur les réactions des pays de l'Union européenne à la décision de la CJUE».

L'agence propagandiste a même forcé la dose en prétendant que les ambassadeurs de ces Etats

européens auraient souligné que la position de leurs pays «ne signifiait nullement leur opposition aux décisions de la Cour ou leur volonté de ne pas en tenir compte à l'avenir, comme veut le faire croire le Makhzen marocain, insistant sur le fait que leurs pays sont des Etats de droit et qu'ils respecteront les décisions de la Cour européenne»; et, enfin, que «certains de ces ambassadeurs ont même affiché leur étonnement à la lecture du contenu du communiqué de la Commission européenne, un communiqué qui a fait prévaloir le principe du «pacta sunt servanda» sur les jugements prononcés par la plus haute instance judiciaire européenne».

Mais, la réitération des pays de l'UE de leur attachement au partenariat stratégique avec le Royaume du Maroc et de leur souhait de le renforcer réduit à quia la junte militaire algérienne qui jubilait et criait victoire après la décision de la CJUE.

A rappeler que Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, a récemment qualifié ce jugement de «non-événement». Selon lui, il «est sans impact ni sur le dossier ni sur sa dynamique. C'est un coup d'épée dans l'eau».

«Comme indiqué dans le communiqué du ministère des Affaires étrangères, nous n'allons pas commenter le contenu, étant donné qu'il ne nous concerne pas», a expliqué le ministre lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa rencontre, mardi 8 octobre, avec Fernando Clavijo, président du gouvernement de la communauté autonome des îles Canaries, affirmant que le Royaume du Maroc ne peut adhérer à un partenariat qui porte atteinte à sa souveraineté nationale et à son intégrité territoriale.

T.M

La Jordanie, le Qatar et le Guatemala réaffirment leur soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

La Jordanie a réitéré, lundi à New York, son soutien à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale du Maroc, tout en se félicitant du plan d'autonomie présenté par le Royaume pour résoudre définitivement le différend régional autour du Sahara.

«Nous insistons sur le respect des droits légitimes du Royaume du Maroc frère à la souveraineté sur ses terres et à son intégrité territoriale», a souligné le représentant de la Jordanie, Ahmad Samir Habashneh qui s'exprimait devant les membres de la 4ème Commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a également mis en avant les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel pour le Sahara marocain visant à relancer le processus politique dans l'optique d'aboutir à une solution réaliste et durable à ce différend régional, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité.

De son côté, l'Etat du Qatar a réitéré, lundi à New York, son soutien au plan marocain d'autonomie, le qualifiant d'initiative "constructive" et de base "objective" pour toute solution réaliste et durable au différend régional autour du Sahara marocain.

Intervenant devant les membres de la 4ème commission de l'Assemblée générale des Nations unies, le représentant du Qatar, Jassim Al-Thani, a exprimé le soutien de son pays aux efforts du Secrétaire général de l'ONU visant à faciliter

l'aboutissement à une solution politique durable et de compromis dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, y compris la 2703, et dans le respect de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale.

Le diplomate a, en outre, salué les efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, en émettant le souhait de voir se concrétiser une solution définitive et durable à ce différend, en faveur du renforcement de la stabilité et de la coopération dans la région, ainsi que de la paix et la sécurité internationales.

Le Guatemala a réaffirmé également, lundi à New York, son soutien à la souveraineté nationale et à l'intégrité territoriale du Maroc, ainsi qu'à l'initiative d'autonomie comme solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant devant la 4ème Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, la représentante permanente adjointe du Guatemala à l'ONU, María José Castillo, a souligné que son pays «considère que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 constitue une base réaliste, crédible et sérieuse pour parvenir à une solution négociée entre les parties, dans le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Maroc».

Elle a également réitéré l'appui du Guatemala aux efforts déployés par le Royaume en vue

d'aboutir à une solution politique pacifique et durable à ce conflit régional.

Saluant les efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel pour le Sahara marocain en faveur d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et fondée sur le compromis, la diplomate guatémaltèque a jugé

«importante» la reprise du processus des tables rondes dans le même format et avec les mêmes quatre participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Elle a en outre indiqué que le règlement de ce conflit artificiel est nécessaire pour la stabilité, la sécurité et l'intégration de la région du Maghreb.

Rodrigo Pacheco : La politique suivie par le Maroc concernant la question du Sahara est marquée du sceau du sérieux

La politique suivie par le Maroc concernant la question du Sahara est marquée du sceau du sérieux, a affirmé, lundi à Rabat, le président du Sénat brésilien, Rodrigo Pacheco, en visite officielle au Royaume.

"La politique suivie par le Maroc concernant la question du Sahara se caractérise par le sérieux", a indiqué M. Pacheco, lors d'une déclaration à la presse à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, précisant que le Brésil a pris une position formelle à l'égard de cette question.

En juin 2023, le Sénat brésilien avait adopté une motion de soutien à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara, appelant à un appui "plus expressif" aux efforts "sérieux et fiables" du Royaume dans la recherche d'une solution à ce conflit régional.

"Le Brésil a toujours adopté une position constructive et sensée en ce qui concerne ce conflit régional. Le moment est opportun pour notre pays de considérer la proposition d'autonomie présentée par le Maroc comme base réaliste et pragmatique d'une solution politique conforme aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies", souligne cette motion, signée par 28 sénateurs brésiliens de différents bords politiques.

A signaler que le Brésil, qui possède la plus grande influence diplomatique en Amérique Latine, n'a jamais reconnu la prétendue "rasd".

Le peuple marocain célèbre, ce mercredi, le 49^{ème} anniversaire de l'annonce de la glorieuse Marche Verte



Le peuple marocain célèbre mercredi le 49^{ème} anniversaire de l'annonce par feu SM le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Son infinie miséricorde, de la glorieuse Marche Verte, une étape phare dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du Maroc et de récupération des provinces du Sud du Royaume.

Cette Marche pacifique, unique en son genre, avait suscité un élan patriotique inégalé et constitué, à juste titre, l'un des événements les plus marquants dans l'épopée de l'indépendance et la glorieuse lutte de libération du joug du colonialisme.

C'est, en effet, le 16 octobre 1975 que feu SM Hassan II avait annoncé cette grande marche populaire qui a abouti à la libération

des provinces du Sud, et ce juste après la confirmation par la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye de l'existence de liens juridiques et d'allégeance entre les Sultans du Maroc et les tribus sahraouies.

Dans son avis du 16 octobre, la CIJ a jugé que le Sahara n'a jamais été "terra nullius" et qu'il y avait des "liens juridiques d'allégeance" entre ce territoire et le Royaume du Maroc.

"Le monde entier a reconnu que le Sahara était en notre possession depuis très longtemps, le monde entier a reconnu qu'il existait des liens entre le Maroc et le Sahara qui n'ont été altérés que par le colonisateur", avait indiqué le regretté Souverain, soulignant qu'"il ne nous reste donc qu'à entreprendre une marche pacifique du Nord au Sud pour nous rendre au Sahara

et renouer avec nos frères".

Environ 350.000 volontaires, hommes et femmes, venant des quatre coins du Royaume, ont répondu de manière spontanée à l'appel lancé par feu SM le Roi Hassan II. Ils se sont dirigés en toute assiduité et sérénité vers les provinces du Sud, hissant en toute confiance le drapeau national dans le ciel de ce territoire qui fait partie intégrante du Maroc.

Inscrite en lettres d'or dans l'Histoire du Royaume, la Marche Verte illustre parfaitement le lien fort et indéfectible entre le Trône Alaouite et le peuple marocain qui, au fil des années, n'a eu de cesse de confirmer son attachement inébranlable aux symboles sacrés de la Nation et son patriotisme sincère quand il s'agit de défendre l'intégrité territoriale et

la souveraineté du Royaume.

Dans Son discours adressé au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1^{ère} session de la 4^{ème} année législative de la 11^{ème} Législature, SM le Roi Mohammed VI avait souligné que les acquis réalisés dans la perspective de clore le dossier du Sahara marocain et le développement socio-économique que connaissent les Provinces du Sud, "ont été rendus possibles grâce à l'élan de solidarité de l'ensemble des Marocains et à la faveur de leurs efforts concertés pour consolider l'unité nationale et l'intégrité territoriale".

Le Souverain a toutefois appelé, dans Son discours, à un surcroît de mobilisation et de vigilance "pour conforter durablement la position de notre pays, et il importe de continuer à plaider la justesse de notre Cause et à contrecarrer les manœuvres des adversaires".

En fait, grâce à une logique de prise d'initiative, de fermeté et de proactivité, le Maroc a pu, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, engranger de grandes victoires diplomatiques, mettant en évidence la justesse de la position du Royaume et faisant valoir ses droits historiques légitimes et intangibles sur son Sahara.

Les soutiens francs exprimés par les Etats-Unis, la France, l'Espagne et la plupart des pays de l'Union Européenne à l'Initiative d'autonomie comme seule base pour le règlement de ce conflit régional artificiel, l'appui clair et responsable de pays arabes et africains frères à l'intégrité territoriale du Royaume et à sa souveraineté nationale, ainsi que l'ouverture de consulats d'une trentaine de pays dans les villes de Dakhla et de Laâyoune confortent cette évolution positive de l'affaire du Sahara marocain.

La commémoration du 49^{ème} anniversaire de l'annonce de la Marche Verte est une nouvelle occasion renouvelée pour le peuple marocain afin de réaffirmer sa mobilisation constante derrière SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, afin de défendre l'intégrité territoriale du Royaume et ses intérêts supérieurs.

Des étudiants palestiniens saluent le soutien apporté par SM le Roi Mohammed VI à l'enseignement à Gaza

Des étudiants palestiniens de la Faculté du Roi Hassan II des Sciences Agronomiques et Environnementales relevant de l'Université Al-Azhar de Gaza ont salué, lundi au Caire, le soutien apporté par SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, au secteur de l'enseignement à Gaza, eu égard à la crise actuelle.

Dans des déclarations à la MAP, ces étudiants ont mis en avant le soutien que l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods, ne cesse d'apporter aux étudiants palestiniens, faisant part de leur joie de se voir octroyés des bourses pour poursuivre leurs études à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (I'AV Hassan II) de Rabat, et ce dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre l'Institut, l'Agence et l'Université Al-Azhar

de Gaza pour soutenir les filières d'enseignement spécialisées de la Faculté du Roi Hassan II de Gaza. "L'obtention d'une bourse de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif pour poursuivre les études à l'I'AV Hassan II de Rabat représente pour nous une leur d'espoir après la suspension des études pour toute une année", a indiqué l'étudiant Mohieddine Shehadeh, exprimant ses sincères remerciements et sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour l'action du Souverain en faveur des étudiants palestiniens.

De son côté, l'étudiant Mohammed Al-Halimi a exprimé ses remerciements à l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, qui lui a offert, ainsi qu'à ses collègues, l'opportunité de poursuivre leurs parcours académiques au Maroc après "le bombardement et la destruction" de leur université à Gaza,

se disant "heureux" du soutien apporté par le Maroc aux étudiants palestiniens.

Pour sa part, le président du conseil d'administration de l'Université Al-Azhar de Gaza, Khalil Abu Foul, s'est félicité du soutien constant apporté par SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, et le Royaume du Maroc frère, réitérant ses remerciements et sa gratitude à SM le Roi, au gouvernement et au peuple marocains pour leurs positions soutenant la Palestine.

Il a évoqué, dans ce sens, une série de projets et d'actions en faveur de la bande de Gaza et de la Palestine en général, initiés par l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, dont l'acquisition des frais du premier semestre au profit des étudiants de la Faculté du Roi Hassan II des Sciences Agronomiques et Environnementales de l'Université Al-Azhar, construite grâce à un généreux don

de SM le Roi, en plus de la graduation de quarante étudiants et l'appui technique aux serveurs de l'université pendant trois ans, ainsi qu'à sa plateforme électronique d'enseignement.

Et d'ajouter qu'"une bourse a été accordée à six étudiants de dernière année de spécialité en médecine vétérinaire, et à cinq étudiants de la spécialité production animale pour bénéficier d'une formation à l'I'AV Hassan II de Rabat à la faveur du partenariat stratégique que liant à l'Université Al-Azhar de Gaza".

Le président du Conseil d'administration a également exprimé ses remerciements et son appréciation à l'ambassadeur de SM le Roi au Caire et aux membres de l'ambassade pour avoir facilité les formalités d'entrée d'étudiants palestiniens au Maroc, ainsi que pour les bonnes conditions d'accueil.

Toute baisse des prix des médicaments est la bienvenue

Une avancée bridée par la galère d'accès aux soins



« Les prix de 169 médicaments supplémentaires seront revus à la baisse », c'est ce qui ressort du passage du ministre de la Santé et de la Protection sociale, à la Chambre des représentants, lundi lors d'une séance des questions orales. Khalid Ait Taleb a précisé que « la baisse sera actée après la publication de la liste dans le Bulletin officiel, ajoutant que le pourcentage de la baisse des prix atteindra près de 59% pour certains médicaments de traitement de maladies chroniques.

Cette annonce fait partie d'un ensemble de mesures prises pour rendre les médicaments plus accessibles au grand public. A rappeler que les antidiabétiques, les anticancéreux, les antiasthmatiques, les médicaments de la cardiologie, avaient déjà subi des réductions, grâce à leur exonération de la TVA, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'importation. Cela concerne environ 4.500 médicaments génériques, qui ont vu leurs prix ajustés à la baisse en concertation avec les fabricants pharmaceutiques. Cette collaboration vise à garantir une plus grande disponibilité des traitements, tout en réduisant le poids financier pour les citoyens, en particulier ceux atteints de maladies chroniques nécessitant des traitements longs et coûteux.

Accès aux soins

Cependant, malgré ces baisses substantielles des prix, une question clé per-

siste : quel est l'impact réel de ces mesures sur la vie quotidienne des citoyens? Si la baisse des prix est un pas dans la bonne direction, reste à savoir si elle se traduira par une réelle amélioration de l'accès aux soins pour la population. En effet, plusieurs facteurs pourraient limiter l'impact direct de ces mesures : La disponibilité de certains médicaments, notamment ceux vendus à bas prix ou jugés peu rentables, demeure problématique. À cela s'ajoutent les pratiques commerciales au sein des pharmacies, qui peuvent varier, ainsi que le manque de sensibilisation du public quant aux nouvelles mesures de baisse des prix. Ces facteurs combinés limitent l'impact réel des réductions tarifaires sur l'accès aux médicaments pour les citoyens.

Selon Abderrahim Derraji, docteur en pharmacie et fondateur du site medicaments.ma, la question des prix des médicaments au Maroc nécessite une analyse nuancée et une prise de recul. Il déplore le fait que ce dossier soit souvent instrumentalisé dans des débats populistes... Pourtant, pour lui, ce débat occulte des problématiques bien plus profondes liées à l'accessibilité réelle aux soins de santé dans le pays.

Derraji soutient que la vraie question ne réside pas uniquement dans le coût des médicaments au Maroc, mais dans la capacité des malades à bénéficier d'une couverture médicale adaptée. « Même si la couverture est en cours de généralisation, beaucoup de citoyens continuent à sup-

porter des coûts élevés de leur propre poche, notamment pour les médicaments, les fournitures médicales et autres prestations qui ne sont pas toujours remboursées. Les médicaments, en particulier, constituent une part importante des dépenses de santé, et plusieurs d'entre eux, tout comme certains actes médicaux, ne sont que partiellement remboursés, voire non remboursables », nous a-t-il expliqué.

Désengagement

Notre introducteur insiste, par contre, sur le fait qu'il ne faut pas confondre l'accessibilité aux médicaments avec la baisse de leur prix. « Une baisse des prix, aussi significative soit-elle, n'améliore pas nécessairement l'accès global aux soins », lance-t-il. Et de poursuivre : « Au Maroc, le patient moyen consomme environ neuf boîtes de médicaments par an, un chiffre relativement modeste comparé à d'autres pays. La consommation en médicament a connu une légère augmentation depuis 2020. Mais ce que nous constatons, c'est que de plus en plus de patients préfèrent acheter directement leurs médicaments chez les pharmaciens qui ne sont que partiellement remboursés plutôt que de passer par les procédures médicales traditionnelles, impliquant consultations chez le généraliste ou spécialiste, examens en laboratoires, etc. Cette tendance met en lumière un certain désengagement vis-à-vis du parcours de soin classique, souvent jugé trop onéreux ou complexe ».

Un autre point soulevé par Derraji est la part importante que les malades continuent de payer pour leurs soins. « Alors qu'au Maroc, le reste à charge est passé de 50% à 35% et continue à baisser, il reste bien au-dessus des niveaux observés dans d'autres pays, où la contribution du patient ne dépasse généralement pas 5 à 10% des dépenses totales. Cette situation met en évidence le besoin urgent de revoir de fond en comble le remboursement des frais inhérents aux prestations médicales et aux médicaments », constate-t-il.

Révision

Pour Abderrahim Derraji, les réformes nécessaires ne se limitent pas à la baisse des prix des médicaments, mais doivent inclure une généralisation du tiers payant, afin que les patients n'aient pas à avancer eux-mêmes les frais de santé. Il plaide également pour une révision du barème de remboursement des médicaments, qui devrait couvrir un plus grand nombre de médicaments essentiels, ainsi que la nomenclature des actes médicaux, pour que les soins de santé soient véritablement accessibles à tous les citoyens. Selon lui, ces mesures seraient plus efficaces pour alléger le fardeau financier des patients et garantir un accès équitable aux soins, plutôt que des baisses de prix isolées qui ne résolvent pas les problématiques de fond.

Hassan Bentaleb

Le CSEFRS et le CEE s'allient pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) et le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) en France ont signé, lundi à Rabat, une convention de coopération et de partenariat, visant à favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Signée par le président du CSEFRS, Habib El Malki et le président du CEE, Daniel Auverlot, cette convention vise à développer et institutionnaliser une coopération basée sur l'appui mutuel, notamment en matière d'évaluation du système éducatif, souligne le Conseil dans un communiqué.

S'exprimant à cette occasion, M. El Malki a relevé que cette convention reflète la volonté du CSEFRS de s'ouvrir aux expériences des pays partenaires, dans le cadre de ses attributions en tant qu'instance consultative chargée de développer différentes études et recherches sur le système éducatif, contribuant ainsi à

l'édification de la nouvelle école marocaine.

Ce partenariat vise également à établir un cadre référentiel pour la coopération entre les deux établissements, dans l'objectif de consolider l'action commune et de faciliter l'échange de documents, de ressources scientifiques et de données relatifs à l'évaluation du secteur de l'éducation et de la formation, indique la même source.

Cette convention comprend aussi la coopération en matière de réalisation et de publication d'études relatives à l'évaluation des établissements d'enseignement, outre l'organisation des ateliers de formation visant à partager les expériences et à renforcer les capacités dans le domaine de l'évaluation du système éducatif.

Selon le communiqué, il a été convenu de tenir des réunions de travail réunissant des experts des deux parties, pour examiner les derniers développements dans le domaine de l'éducation et de la formation et établir des canaux d'échange efficaces.



L'UIP salue les "progrès" accomplis à l'Association des secrétaires généraux de Parlements sous présidence marocaine

Des dirigeants de l'Union interparlementaire (UIP) ont salué, lundi soir à Genève, les progrès accomplis par l'Association des secrétaires généraux de Parlements (ASGP) durant la présidence marocaine, en la personne du secrétaire général de la Chambre des représentants, Najib El Khadi, dont le mandat de trois ans s'achève cette semaine.

"Je tiens à rendre hommage au président de l'ASGP, M. Najib El Khadi, qui, je le sais, a joué un rôle clé dans le développement de l'association au cours des dernières années", a déclaré la présidente de l'UIP, Tullia Ackson, lors d'une cérémonie marquant le 85^e anniversaire de cette association qui regroupe les secrétaires généraux de plus de 150 pays.

"Les réalisations que nous célébrons ici aujourd'hui sont, je n'en doute pas, le fruit de son dévouement", a ajouté Mme Ackson lors de cet événement qui s'est tenu à l'occasion de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (13-17 octobre).

De son côté, le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, a remercié M. El Khadi pour "le travail qu'il a abattu en tant que président de cette importante institution au sein de l'Union interparlementaire".

"Il y a pas mal de choses et de progrès qui

ont été réalisés grâce à son leadership et j'aimerais lui rendre cet hommage au terme de son mandat", a-t-il déclaré à la MAP, en marge de la cérémonie.

M. Chungong a dit constater que sous la présidence de M. El Khadi, "l'association a pris une envergure et ampleur mondiale et incarné la diversité des différents systèmes", exprimant le vœu de voir ceux qui prendront le relais "bâti sur les fondations qu'il a jetées pour que cette association continue de servir la communauté parlementaire mondiale".

Dans son allocution inaugurale, M. El Khadi a affirmé que la célébration du 85^e an-

niversaire de l'Association est "un moment privilégié" qui permet de se remémorer l'histoire riche de l'ASGP mais également de rendre hommage à "l'esprit de coopération et de solidarité" qui unit les membres de cette structure depuis sa première réunion, en août 1938 à La Haye. "L'ASGP nous permet de constater que nous sommes tous confrontés aux mêmes enjeux qui nécessitent l'utilisation de notre matière grise planétaire collective afin de répondre aux défis du parlementarisme d'aujourd'hui", a-t-il souligné d'emblée.

"Il s'agit d'un espace d'échange où nous pouvons partager nos réflexions, nos bonnes

pratiques et nos expériences", a ajouté le président sortant de l'ASGP.

L'Association des secrétaires généraux de parlement, qui s'est réunie pour la première fois à Oslo le 16 août 1939, est un organisme consultatif de l'Union interparlementaire et cherche à faciliter les contacts personnels entre les titulaires de la fonction de secrétaire général de toute assemblée parlementaire, que celle-ci soit ou non membre de l'Union.

Les buts de l'Association sont d'étudier le droit, la procédure, la pratique et les méthodes de travail des différents Parlements et de proposer des mesures pour améliorer ces méthodes et pour assurer la coopération entre les services des différents Parlements.

Comme l'UIP, l'ASGP se réunit deux fois par an, en marge des sessions d'automne et de printemps de l'Union interparlementaire.

Outre M. El Khadi, le Maroc est représenté à la 149^e assemblée de l'UIP par une délégation de la Section parlementaire marocaine, conduite par le député Omar Hejira (Groupe Istiqlalien de l'Unité et de l'Égalitarisme) et comprenant les députés Mustapha Reddad (Groupe du Rassemblement national des indépendants) et Khaddouj Slassi (Groupe Socialiste — Opposition Ittihadi).



Opération Marhaba 2024

Plus de 3 millions de passagers ont transité par les ports marocains

Plus de 3 millions de passagers, dont 70% sont des Marocains résidant à l'étranger, et 705.000 voitures ont transité par les ports marocains, au cours de la période allant du 5 juin au 15 septembre, dans le cadre de l'opération "Marhaba 2024", a affirmé, lundi à Rabat, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil.

Il s'agit d'une augmentation de 6% pour les passagers et de 10% pour les véhicules par rapport à l'opération Marhaba 2023, a indiqué M. Abdeljalil qui s'exprimait lors d'une rencontre dédiée à la présentation du bilan de l'opération "Marhaba 2024", dans son volet maritime.

Concernant l'offre de transport maritime au titre de l'opération Marhaba de cette année, le ministre a fait remarquer que son

Département a mobilisé un total de 29 navires opérés par 7 compagnies sur les différentes lignes maritimes reliant les ports marocains à ceux d'Espagne, de France et d'Italie, l'objectif étant de garantir plus de 535 traversées hebdomadaires avec une capacité maximale estimée à 500.000 passagers et 130.000 voitures chaque semaine.

M. Abdeljalil a, par ailleurs, évoqué le contrôle de la qualité des services fournis à bord des navires et le suivi des prix des traversées, ainsi que la reconduction de la réservation préalable des billets fermes sur toutes les lignes maritimes concernées par l'opération Marhaba, mesure qui a contribué, a-t-il noté, à garantir la fluidité des flux et à éviter le déclenchement du mécanisme d'interchangeabilité des billets.

Le ministre a également passé en revue

les différentes mesures prises pour garantir le succès de cette opération, notamment celles relatives à la mise en place d'une offre de transport maritime répondant aux flux prévus, à la diversification des lignes maritimes, et à l'inspection technique des navires inclus dans le plan de Flotte de l'opération pour s'assurer qu'ils respectent les normes nationales et internationales de sécurité.

Il a, par la même occasion, salué les efforts déployés par tous les intervenants pour assurer le succès de l'opération "Marhaba 2024", mettant en avant le niveau de coordination à l'échelle nationale et bilatérale entre tous les acteurs impliqués dans cette opération. De son côté, le directeur de la police portuaire et de la réglementation à l'Agence nationale des Ports (ANP), El Karam Amine, a mis l'accent sur les efforts déployés

par l'Agence dans le cadre de cette opération, notamment les mesures nécessaires mises en place au niveau des ports de Nador et Al Hoceïma pour assurer un passage fluide des compatriotes résidents à l'étranger. Le responsable a, en outre, cité le plan d'action basé sur la mise en place de l'infrastructure portuaire nécessaire par l'extension des quais de la gare maritime de la ville de Nador et l'achèvement des travaux de construction de la nouvelle gare au niveau de ce port, en plus des ressources humaines mobilisées à cet effet en synergie avec l'ensemble des parties prenantes.

Initiée par le ministère du Transport et de la Logistique, cette rencontre a réuni diverses compagnies de transport maritime marocaines et étrangères, ainsi que les représentants des autorités portuaires.

Portrait



Han Kang

La tragédie sous la poésie

Han Kang, romancière sud-coréenne lauréate du prix Nobel de littérature, a su conquérir le public par son don pour des fictions délicates, sur des sujets souvent tragiques.

Elle avait été déjà la première autrice de son pays à remporter le Booker Prize, une récompense britannique extrêmement prestigieuse, à 45 ans en 2016, pour "La Végétarienne".

"J'ai pris le métro pour venir. Je veux continuer de vivre comme s'il ne s'était rien passé", disait alors celle qui a partagé la récompense financière avec sa traductrice britannique.

Alors que l'absence de nom coréen au palmarès du Nobel était de plus en plus remarquable, Han Kang y inscrit le sien à 53 ans. Elle a appris la nouvelle après avoir fini de dîner avec son fils, chez elle, à Séoul.

Ceux qui l'ont approchée soulignent combien sa personnalité cadre avec son style d'écriture, qui a les qualités qu'on attribue souvent à la littérature d'Extrême-Orient : la force des images avec des formes sobres.

"C'est une femme extrêmement discrète, d'une très grande élégance. Elle a la prose qui correspond à son raffinement, sa précision dans la littérature", dit ainsi à l'AFP la présidente du prix Médicis, Anne Garréta.

Ce prix littéraire français lui a été attribué en 2023 pour "Impossibles adieux", qu'elle recommande de lire à ceux souhaitant découvrir son oeuvre.

Née le 27 novembre 1970 à Gwangju, dans le sud du pays, elle est arrivée à neuf ans à

Séoul. Son père, Han Sungwon, était lui-même écrivain et son frère, Han Dong-rim, écrit également. Tous deux ont été encouragés à développer leur goût pour les arts et la musique, outre les lettres.

Han Kang choisit d'étudier la littérature et commence par signer des poèmes, publiés à partir de 1993, qui lui valent un prix du quotidien Séoul Shinmun en 1994, et des nouvelles réunies dans un premier recueil de fiction paru en 1995, non traduit en français.

Son roman "La Tache mngolique" a remporté en 2005 le prix Yi Sang, l'une des plus importantes récompenses littéraires de Corée du Sud. Il est réuni avec deux autres parties pour former un triptyque, "La Végétarienne", en 2007, un titre qui deviendra un succès international avec de nombreuses traductions. En français, les éditions Le Serpent à plumes le publient en 2015.

"L'univers de Han Kang est fortement marqué par le bouddhisme, dans une veine épurée, nomade, contemplative, proche d'un certain chamanisme", écrit cet éditeur.

Autre succès, "Impossibles adieux" (2021). Il lui est inspiré par sa décision, en 1996, de tout plaquer pour passer quatre mois seule sur une île vol-

canique, Jeju, réputée pour ses paysages à couper le souffle.

Elle y découvre une histoire qu'on raconte rarement : la très violente répression d'un soulèvement communiste en 1948.

"J'étais logée chez une vieille dame. Un jour, je l'ai aidée à porter un paquet lourd à la poste. Je marchais à côté d'elle quand nous nous sommes retrouvées devant un mur, dans une allée. Elle s'est immobilisée et m'a dit : c'est ici que des gens ont été fusillés", raconte-t-elle au Monde.

Le livre est un condensé de beauté éclatante et mélancolique avec des traces de violences passées.

"Je crois qu'écrire un roman basé sur un événement historique ne consiste pas seulement à raconter des événements passés mais aussi à explorer la nature humaine", déclarait-elle dans une interview à l'agence de presse coréenne Yonhap l'an dernier.

"C'est une phase de l'histoire coréenne occultée, qui revient hanter la mémoire du pays", poursuit Anne Garréta. "J'ai lu ce livre il y a plus d'un an et demi et il en reste quelque chose, une atmosphère qui habite le lecteur pendant très longtemps. Et, ce qui est très difficile, cette at-

Je crois qu'écrire un roman basé sur un événement historique ne consiste pas seulement à raconter des événements passés mais aussi à explorer la nature humaine

mosphère passe même dans le texte traduit, alors que souvent cela tient à presque rien".

Parallèlement à l'écriture, Han Kang s'est consacrée à l'art et à la musique, ce qui se reflète dans l'ensemble de sa production littéraire.

C'est aussi une femme engagée qui a figuré sur une "liste noire" de près de 10.000 artistes critiques envers la présidente coréenne Park Geun-Hye, destituée en 2017.

L'univers de Han Kang est fortement marqué par le bouddhisme, dans une veine épurée, nomade, contemplative, proche d'un certain chamanisme



Israël décidera seul des cibles à frapper en Iran



Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a affirmé que son pays déciderait seul des éventuelles cibles à frapper en Iran en riposte à l'attaque aux missiles iranienne, après des appels du président américain Joe Biden à épargner les sites pétroliers et nucléaires.

L'Iran, qui répète être prêt à se "défendre" face à son ennemi juré, a organisé à Téhéran les funérailles du général Abbas Nilforoushan, tué le 27 septembre au côté du chef du Hezbollah libanais Hassan Nasrallah, dans une frappe israélienne près de Beyrouth. Le 1er octobre, il avait lancé environ 200 missiles contre Israël pour venger la mort des deux hommes.

Devant une foule brandissant des drapeaux iraniens, palestiniens et du Hezbollah sur la place Imam Hossein, le commandant iranien Esmail Qaani est, lui, réapparu en public, après que des médias avaient affirmé qu'il avait été la cible de frappes israéliennes le 4 octobre dans la banlieue sud de Beyrouth.

Alors qu'Israël est en guerre contre le Hezbollah au Liban et le Hamas palestinien à Gaza, ses dirigeants préparent une riposte à l'attaque de l'Iran, un allié de ces deux mouvements islamistes.

"Nous écoutons les opinions des Etats-Unis, mais nous prendrons nos décisions finales en fonction de notre intérêt national", a indiqué Benjamin Netanyahu au sujet des représailles contre l'Iran.

Cette déclaration semble contredire les informations du Washington Post selon lesquelles Benjamin Netanyahu a dit lors d'un appel téléphonique avec M. Biden la semaine dernière qu'il envisageait de frapper l'armée iranienne, après que ce dernier a mis en garde contre des attaques contre les infrastructures pétrolières ou nucléaires de l'Iran.

Après près d'un an d'échanges de tirs

avec le Hezbollah à la frontière israélo-libanaise et après avoir affaibli le Hamas, l'armée israélienne a déplacé mi-septembre le front de la guerre au Liban, où elle a intensifié ses frappes contre les fiefs du mouvement chiite.

Objectif déclaré: éloigner le Hezbollah des régions frontalières dans le sud du Liban et faire cesser les tirs de roquettes de ce mouvement afin de permettre le retour dans le nord d'Israël des quelque 60.000 habitants déplacés.

Mardi, l'armée israélienne a lancé plusieurs frappes dans la région de la Bekaa (est), mettant hors service un hôpital à Baalbeck, et dans le sud du pays, selon l'Agence nationale officielle libanaise ANI.

"C'était une nuit violente à Baalbeck, nous n'en avons pas connu de semblable depuis la guerre de 2006" entre Israël et le Hezbollah, témoigne Nidal al-Solh, 50 ans, alors que les décombres fument encore dans la ville.

Le Hezbollah, affirmant agir en soutien au Hamas, a ouvert un front contre Israël le 8 octobre 2023, au lendemain de l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien en Israël ayant déclenché la guerre à Gaza.

Malgré les coups durs infligés au Hezbollah, le mouvement a poursuivi les tirs sur Israël.

Il a indiqué mardi avoir tiré des roquettes sur le nord d'Israël et fait état de combats avec une force israélienne "infiltrée" dans le sud du Liban. Il a aussi assuré avoir visé lundi soir la banlieue de Tel-Aviv et abattu dans la nuit un drone israélien.

Le numéro deux du Hezbollah, Naïm Qassem, devait prononcer un discours dans la journée.

Dimanche, le Hezbollah a mené une attaque de drone sur une base militaire à Binyamina, dans le nord d'Israël, qui a tué

quatre soldats et fait plus de 60 blessés selon les secouristes, l'attaque la plus meurtrière du mouvement sur le sol israélien en près d'un mois d'escalade.

"Nous continuerons à frapper sans pitié le Hezbollah dans toutes les parties du Liban, y compris à Beyrouth", a déclaré lundi Benjamin Netanyahu lors d'une visite sur cette base.

Depuis l'escalade au Liban il y a près d'un mois, au moins 1.315 personnes y ont été tuées, selon un décompte de l'AFP établi à partir de chiffres officiels. L'ONU a recensé près de 700.000 déplacés.

Benjamin Netanyahu a appelé dimanche le patron de l'ONU, Antonio Guterres, à mettre les Casques bleus, déployés dans le sud du Liban près de la frontière israélienne, "à l'abri immédiatement".

Mais la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul), qui a dénoncé des "violations choquantes" d'Israël contre ses positions, va

rester sur place selon le chef des Casques bleus, Jean-Pierre Lacroix.

Dans la bande de Gaza dévastée et assiégée, la Défense civile a annoncé qu'une frappe aérienne sur la ville de Deir al-Balah (centre) a fait lundi quatre morts dans l'enceinte de l'hôpital des Martyrs d'al-Aqsa, qui abrite des déplacés. L'armée israélienne a dit avoir mené une frappe sur un "centre de commandement" du Hamas.

L'attaque du Hamas le 7 octobre 2023 a entraîné la mort de 1.206 personnes en Israël, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels israéliens et incluant les otages morts ou tués en captivité à Gaza.

Au moins 42.344 Palestiniens ont été tués, majoritairement des civils, dans l'offensive de représailles israélienne à Gaza, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

L'ONU veut une enquête "indépendante" sur une frappe israélienne dans le Nord du Liban

L'ONU a réclamé mardi une enquête "rapide, indépendante et approfondie" sur la frappe israélienne qui a fait 22 morts lundi dans le nord du Liban, a indiqué un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme.

La frappe dans le village chrétien d'Aïto a fait 22 morts dont 12 femmes et deux enfants, lors du bombardement d'un immeuble résidentiel de quatre étages, a précisé Jeremy Laurence, lors du briefing régulier de l'ONU à Genève. Les autorités libanaises avaient fait état de 21 morts lundi.

"Compte tenu de ces facteurs, nous avons de réelles préoccupations concernant le droit international humanitaire, c'est-à-dire les lois de la guerre et les principes de distinction et de proportionnalité", a souligné M. Laurence.

C'est la première fois que ce village est visé par les récents bombardements israéliens, dirigés pour la plupart contre les régions où le Hezbollah chiite est le plus implanté, dans le sud et l'est du Liban ainsi que la banlieue sud de Beyrouth.

Selon un photographe de l'AFP, l'immeuble visé, situé à l'entrée du village, a été rasé.

Après des mois d'affrontements frontaliers entre Israël et le Hezbollah, allié du Hamas palestinien, l'armée israélienne a intensifié ses raids aériens sur le Liban le 23 septembre puis y a lancé des opérations terrestres le 30.

Bruno Retailleau détaille sa loi sur l'immigration

Malaise tenace dans l'aile gauche des Macronistes



Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a affirmé mardi qu'il souhaitait présenter un texte identique à la loi immigration votée l'année dernière puis partiellement censurée, des déclarations qui ne vont pas apaiser un malaise déjà bien installé dans l'aile gauche de la macronie.

"Il y a une loi qui a été votée à une écrasante majorité, il y a à peu près un an, par l'Assemblée nationale", "cette loi a été censurée pour des motifs de pure forme par le Conseil constitutionnel", a déclaré le ministre.

"Je ne propose rien de plus que ce qui a déjà été voté par la majorité de Gabriel Attal", a-t-il ajouté, alors que l'ancien Premier ministre lui avait recommandé la veille de mettre complètement en application la loi de 2024, avant d'en envisager une autre.

A ce titre, la porte-parole du gouvernement Maud Bregeon a précisé que neuf des treize

décrets d'application "ont déjà été pris". Mais cette "mise en oeuvre", a-t-elle justifié lors du compte-rendu du conseil des ministres, "n'empêche pas de continuer à avancer".

Lors de l'examen de la dernière loi immigration, députés et ministres de l'aile gauche de la macronie avaient déjà exprimé leurs réticences. Le ministre de la Santé, Aurélien Rousseau, avait démissionné mais les parlementaires étaient pour la plupart rentrés dans le rang au moment du vote - seules 20 voix contre dans le groupe Renaissance qui comprenait 170 députés à l'Assemblée.

Début 2025, ce sera rebelle, mais dans un tout autre contexte. Le parti Les Républicains qui avait très largement contribué à durcir le précédent texte détient désormais Matignon et Beauvau, tandis que le RN laisse planer des menaces de censure.

Bruno Retailleau a répété mardi vouloir re-

prendre les mesures les plus sévères qui avaient finalement été censurées par le Conseil constitutionnel.

Parmi celles-ci, la diminution des droits sociaux des migrants afin que le pays soit "moins attractif", avec l'allongement par exemple de la durée de résidence nécessaire aux étrangers pour bénéficier des prestations familiales ou la transformation de l'aide médicale d'Etat, qui prend en charge certains soins médicaux, en aide "d'urgence".

Des mesures assimilées par la gauche à la "préférence nationale", défendue de longue date par le Rassemblement national.

Le ministre de l'Intérieur entend de plus prolonger de 90 à 210 jours le délai maximum en centre de rétention administrative pour les étrangers "dangereux", ce qui n'est possible pour le moment que pour les infractions terroristes. Il veut enfin durcir les conditions de re-

groupement familial.

"Mon souhait, c'est que la France ne soit pas plus attractive en matière d'immigration que le reste des pays d'Europe", a-t-il insisté.

Proposer une nouvelle loi, "pourquoi ? Pour diviser le Parlement ? Pour hystériser les débats ? Je me pose la question", a interrogé dans Les Échos l'ancien ministre de l'Industrie Roland Lescure, qui avait déjà - discrètement - exprimé ses doutes l'année dernière.

Il dit espérer "qu'il ne s'agit pas d'un appel du pied au Rassemblement national". "A l'aube de l'examen du budget", la "ficelle" serait "un peu grosse".

Avant de passer à une nouvelle loi "il faut se donner le temps d'évaluer l'existant et surtout de mettre en oeuvre l'existant", a abondé son remplaçant au portefeuille de l'Industrie, Marc Ferracci, un très proche d'Emmanuel Macron.

Pour celui qui appartient à la fragile coalition gouvernementale conduite par Michel Barnier, "l'immigration, en particulier l'immigration de travail est une nécessité".

"Ça commence à bien faire", s'est agacé dans Sud-Ouest le président de la commission des lois, Florent Boudié.

A gauche, l'eurodéputée LFI Manon Aubry a dénoncé une "diversion" à l'heure où le gouvernement prévoit des dizaines de milliards d'économies sur la dépense publique.

"Ils vont acheter le soutien du RN, en copiant-collant leur projet et leur programme", a-t-elle martelé sur Europe1-Cnews.

"Le RN ordonne, le gouvernement obéit", a commenté le député Sacha Houlié, en rupture avec la macronie.

Dans l'ombre alors qu'elle est jugée pour "détournement de fonds publics" du Parlement européen, Marine Le Pen a regretté sur X que le projet de budget 2025 prévoit de "réduire le remboursement des consultations médicales des Français... Et en même temps, augmenter de près de 10% l'enveloppe dédiée à l'Aide médicale d'Etat".

"Il serait envisageable que les budgets alloués à l'immigration continuent d'augmenter", a-t-elle prévenu.

Trump s'en prend à l' "ennemi de l'intérieur"

et accentue sa rhétorique autoritaire

Tribun populiste, Donald Trump vante régulièrement un programme réputé d'extrême droite: à trois semaines de la présidentielle, il a dénoncé un "ennemi de l'intérieur", rhétorique autoritaire inspirée selon des experts de l'histoire du "fascisme" et de l'anticommunisme en Europe et aux Etats-Unis.

L'ex-président républicain, qui compte retourner à la Maison Blanche, a souvent exprimé son "admiration" pour les "hommes forts" comme le Russe Vladimir Poutine, le Chinois Xi Jinping ou le Nord-Coréen Kim Jong Un.

Espérant être réélu le 5 novembre, le milliardaire de 78 ans n'a de cesse de peindre en noir une "Amérique envahie et occupée" par des immigrés.

A coups de fausses informations incendiaires, racistes et complottistes, il a traité d'"animaux" et de "terroristes" les migrants d'Amérique latine ou d'Afrique venus "empoisonner le sang" des Etats-Unis et faire grimper la criminalité.

Il a été plus loin ce week-end.

Interrogé dimanche sur Fox News à propos d'éventuels "agitateurs" durant l'élection, il a rétor-

qué que "la Garde nationale", voire "des militaires si nécessaire", devraient être dépêchés contre un "ennemi de l'intérieur" qu'il n'a pas nommé.

Alors que le recours à l'armée contre d'éventuels troubles civils irait à contre-courant de l'histoire politique des Etats-Unis, M. Trump a promis de réprimer "de très mauvaises personnes (...)" des personnes folles, des tarés d'extrême gauche".

La veille en Californie, il s'en est pris à l'élue à la Chambre des représentants de cet Etat démocrate, Adam Schiff: une "ordure", un "malade", parmi "les pires personnes ennemies de l'intérieur".

M. Schiff, qui brigue un poste de sénateur, avait conduit l'enquête du Congrès lors de la première procédure d'"impeachment" contre Donald Trump.

Pour ce magnat entré en politique en 2015, qui a bouleversé la démocratie américaine et qui veut "emprisonner" ses opposants, l'"ennemi de l'intérieur est plus dangereux que la Chine, la Russie".

Donald Trump a d'ailleurs redit que le président chinois Xi était "un dur, un type très malin (...)" un gars brillant qui a 1,4 milliard de gens qu'il dirige

d'une main de fer".

De quoi l'inspirer s'il revenait au pouvoir.

En Pennsylvanie fin septembre, il avait déclaré qu'en cas de "journée vraiment violente, d'heures vraiment dures", il en appellerait "d'un mot" aux forces de l'ordre pour que "cela s'arrête immédiatement".

D'après la télévision publique PBS lundi, Donald Trump réélu pourrait faire expulser nombre d'étrangers en vertu d'une loi de 1798 (Alien Enemies Act) et réprimer des troubles grâce à l'Insurrection Act de 1807 permettant de déployer des militaires contre des citoyens américains.

Le président George H.W. Bush l'avait utilisé lors d'émeutes en 1992 à Los Angeles.

En avril 2023, s'insurgeant contre une éventuelle "fraude électorale massive" en novembre, Donald Trump avait prévenu: à "tous les démocrates d'extrême gauche, socialistes, marxistes et communistes, faibles et pathétiques, qui tuent notre nation, nous reviendrons".

Le camp démocrate du président Joe Biden et de sa vice-présidente qui l'a remplacé comme can-

didate, Kamala Harris, dénonce depuis longtemps la rhétorique autoritaire du républicain.

Gitant ses déclarations passées, Mme Harris a répété dimanche que celui qui dit qu'il "mettra fin à la Constitution" et "sera un dictateur au premier jour" ne devrait pas redevenir "président des Etats-Unis".

Dans son livre "War" qui paraît mardi, le journaliste Bob Woodward cite l'ancien chef de l'état-major des forces armées, Mark Milley, qui servit la dernière année sous la présidence Trump: il l'accuse d'être "un fasciste jusqu'à la moelle" et "la personne la plus dangereuse pour ce pays", selon le New York Times.

De fait, l'expression "ennemi de l'intérieur" a de fortes réminiscences avec le fascisme, le nazisme, le franquisme, des idéologies européennes qui ont réprimé et assassiné des millions de juifs, étrangers, opposants, résistants et membres d'une "cinquième colonne", soulignent des historiens.

Cela renvoie aussi au maccarthysme, chasse aux sorcières anticommuniste par un sénateur américain des années 50.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

CRAQUE	MAL FAÏT	CONTRE	FACTEUR	TATANES	ANNONCE	MENEUR	MODÈLE
				FORME D'ÊTRE	UNE SUITE	DE JE	
					CIGARETTE		
PÈGRE	TARTINE				PRONOM	BANDE	EN ROTATION
	ALLURE					DESSINÉE	VOYELLES
				ROI DE			VARIÉTÉ DE
NOTE		LETTRES		POLOGNE			POMME
		DE FAUST		DE BAS	MARCHÉ		
BOEUF	PRESSE			EN HAUT		SYMBOLE	EN POCHE
SAUVAGE	PERROQUET			ÈRE		DU NÉON	BIEN MODESTE
			À CENERS:		NABOT		
			PLANTE PARASITE		IMITENT		
RAYON	DE BAS	BRÛLER					RÈGLE
	EN HAUT						PLATE
		GREQUE					DRUGUES
			FIN DE	ASSEMBLER		ET	
			PARTIE			CAETERA	
SYMBOLE	CENSÉ						VOYELLES
DU RADIUM	ENZYME						
		AUTEUR	NOTE	VENU		COUP	NOTE
		INCONNU		AU MONDE		DE FELI	
DESTIN				À		COLÈRE	
NICHON				LA MODE			
			BOULEVARDS				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

ACCENT	A	PESANT	T	SELECT	RYTHME	PARFUM	N	PERSONNE	C	RYTHME	ATTEND
PREMIER	H	Â	R	È	M	ACCÈS	A	B	O	R	D
PREMIER	U	T	I	L	E	COULEUR	R	U	INDI		
EN	R	T	VAGUE	EN	N	A	T	U	R	E	L
ALABÂTRE	I	R	R	I	T	A	N	T	M	U	
ACCENT	A	U	E	T	E	R	T	E	R	M	E
BOU	U	T	U	S	U	R	I	E	R		
CHOCOLAT	B	I	E	R	E	O	L	E	T		
EN	A	O	C	U	D	P	A				
MINCEUR	M	I	N	C	E	U	S	C	A	R	
PIERRE	N	R	A	R	I	S	S	I	M	E	
PICNE	E	P	I	A	R	E	L	I	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Benrabib
Alain Bouadhy
Mourad Tabet
Wafaa Meghoui
Mehdi Oussat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafr

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriam Rahane
Khadija Haddi
Mariona Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelouassim Yarrach

Secrétariat
Amina Tabou

Photographe
Ahmed Laarak

Correspondants
Abouadou El Katab (Ladyoune)
Abdelali Haddad (Essaouira)

Collaborateurs
Cherouf Sabounou
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abd-Allah
B.P. 2168 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.08.72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@liberation.ma
Youssef El Gaba

Mourad El Youssefi
Leobna Bghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dabran
Siham Zafer
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.25.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAURISSON
Dossier de presse
130/64

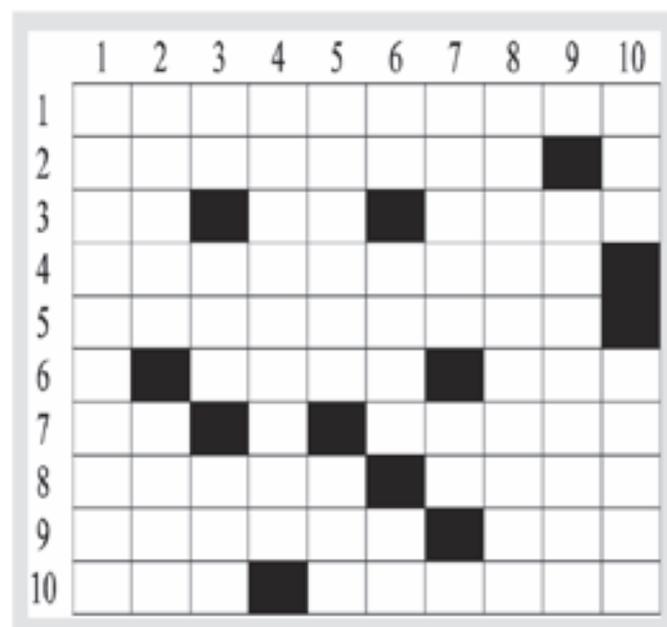
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Draisiène
- 2- Meubles à rayons
- 3- Nickel - Eclaté - Plus neuve
- 4- Figures géométriques
- 5- Demeurèrent
- 6- Eau de France - Boisson
- 7- Mépris - Coupée
- 8- Fit la vidange - Laes
- 9- Gorgeais - Mauvais service
- 10- Direction - Légèrement brûlé

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'éloigne de la source
- 2- Allongé - Te rendras
- 3- Défini - Egalité - Petit if
- 4- Erafla
- 5- Souveraines - Apparence
- 6- Fin de forme - Roche sédimentaire - Direction
- 7- Grogne - Chrome
- 8- Capitaux
- 9- Amateurs du beau
- 10- Première épouse - l'Estonie

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			8	2	6		9	
	2	9	7			8		
	5	8	6				3	2
1		6	2					8
		2			5			
8				1	4		7	
5	8			6	7	4		
		7		8	9	6		
9	1	4	7					

Difficile

5	9		7					6
6			8					2
					3	4		
		8				3	2	
	4						5	
7	1				8			
		7	4					
	3				7			8
4				6		3	1	

Moyen

4				6	2	1		
					5		4	6
2		4		7	8			3
	9						1	
		5	7		9	6		
	3						8	
3	2	9	1					8
1	4	6						
		7	3	2				1

Expert

		7	8	5	3			
	9	6	5					
	8		7					
3				7				
		4	1	8				
			2					1
			6			2		
		9	1	3				
1	9	3	4					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	4	1	5	9	8	7	6	3
5	6	9	3	7	4	8	2	1
8	7	3	2	1	6	4	9	5
3	1	8	9	4	7	6	5	2
4	2	5	8	6	3	9	1	7
6	9	7	1	5	2	3	4	8
7	5	4	6	3	1	2	8	9
1	8	6	7	2	9	5	3	4
9	3	2	4	8	5	1	7	6

Difficile

7	4	8	2	1	6	3	5	9
5	3	6	8	4	9	2	7	1
9	2	1	5	7	3	4	6	8
6	9	7	1	3	4	8	2	5
3	8	5	7	6	2	9	1	4
2	1	4	9	5	8	6	3	7
1	6	3	4	9	5	7	8	2
4	5	2	3	8	7	1	9	6
8	7	9	6	2	1	5	4	3

Moyen

7	6	1	4	8	2	9	5	3
3	4	2	1	9	5	6	7	8
5	8	9	3	6	7	1	2	4
9	1	4	6	7	8	2	3	5
8	2	7	5	3	1	4	9	6
6	3	5	2	4	9	7	8	1
2	5	8	7	1	6	3	4	9
4	7	6	9	5	3	8	1	2
1	9	3	8	2	4	5	6	7

Expert

6	2	4	7	1	3	5	9	8
9	5	3	4	2	8	6	1	7
8	7	1	6	5	9	2	4	3
7	6	2	8	4	1	3	5	9
1	9	8	3	6	5	4	7	2
4	3	5	2	9	7	1	8	6
5	8	7	1	3	2	9	6	4
2	1	6	9	8	4	7	3	5
3	4	9	5	7	6	8	2	1

Forte participation du Maroc au GITEX Global 2024 à Dubaï

Le Maroc signe une forte participation à la 44ème édition du GITEX Global, dont le coup d'envoi a été donné lundi à Dubaï, sous le signe "Coopération globale pour la construction d'une économie future d'intelligence artificielle".

Le Maroc est représenté à cet événement, qui réunit plus de 6.500 exposants, 1.800 startups et plus de 1.200 investisseurs issus de près de 180 pays, par la ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ghita Mezzour.

Prend également part à ce carrefour technologique, du côté marocain, le ministère de la Santé et de la Protection sociale qui met en avant l'expérience et l'expertise marocaines en matière de numérisation des services de santé, visant à améliorer le système de santé dans le Royaume, rapporte la MAP.

Pour la première fois, la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca participe aussi à GITEX Global 2024, avec l'objectif de renforcer la transformation numérique au Maroc et de souligner son engagement envers l'adoption des technologies, tant au sein de ses structures qu'entre ses membres.

GITEX Global 2024, qui se poursuit jusqu'au 18 octobre, se veut une plateforme pour établir et renforcer des partenariats, lancer de nouvelles solutions et créer des alliances internationales, contribuant ainsi à accélérer la transformation sociale et économique mondiale fondée sur l'intelligence artificielle.

Dans le cadre des activités de cette manifestation, le Forum "Expand North Star 2024" pour les startups et les investisseurs internationaux, s'est ouvert dimanche, avec la participation de plusieurs startups marocaines œuvrant dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle.

Cet événement de quatre jours se déroule à la Chambre de l'économie numérique de Dubaï et connaît la participation de plusieurs entreprises africaines actives dans la mise en place de systèmes d'économie numérique.

Le Forum "Expand North Star 2024" constitue une opportunité pour les entreprises internationales, dont celles marocaines, pour exposer leurs innovations dans les domaines de la technologie, du transport, de la santé, de la logistique et de la finance.

Marché des capitaux

Nezha Hayat : Une amélioration continue du niveau général des pratiques de reporting ESG



Le marché des capitaux marocain a connu une amélioration continue du niveau général des pratiques de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG), a affirmé la présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), Nezha Hayat.

Cette progression s'accompagne d'une corrélation notable entre la conformité et la qualité des rapports ESG et le recours des émetteurs au marché des capitaux, a indiqué Mme Hayat dans une déclaration à la MAP, évoquant les principaux résultats de l'évaluation des pratiques de reporting ESG sur la période 2021-2023, réalisée à l'aide d'un outil d'évaluation de la conformité et de la qualité des rapports, développé avec l'assistance de la Société financière internationale (IFI).

Une hétérogénéité des pratiques en termes de standards et de référentiels adoptés et de précision des informations fournies a été également observée, a-t-elle ajouté, notant que ces constats confirment que "l'objectif de généralisation du reporting

ESG a été en grande partie atteint".

Ainsi, cette amélioration est attribuée aux efforts de suivi de ces pratiques sur le marché et à l'engagement de l'AMMC, qui a placé ces facilitateurs ESG au cœur de ses démarches stratégiques, tout en se dotant des moyens nécessaires aussi bien sur le plan humain que technologique afin d'assurer le contrôle de la conformité des rapports ESG avec les exigences de la circulaire référente en la matière, a-t-elle soutenu. Et de préciser que cette démarche structurée a permis de mettre en évidence des tendances, des bonnes pratiques à encourager et des pistes d'amélioration à adresser.

Par ailleurs, la présidente de l'AMMC a souligné qu'"il serait opportun de faire évoluer le dispositif actuel afin de mieux répondre aux besoins des investisseurs, et accélérer la transition durable du marché des capitaux".

Elle a, dans ce sens, indiqué que, malgré les avancées réalisées grâce à la flexibilité du cadre réglementaire régissant le reporting ESG, il est nécessaire d'harmoniser ces

pratiques dans un contexte marqué par la multiplication des exigences de transparence ESG vis-à-vis des différents partenaires de l'entreprise ainsi qu'une tendance vers la convergence et l'interopérabilité des principaux référentiels internationaux de reporting.

"L'écosystème du marché des capitaux marocain a acquis une expérience suffisante et développé une vision assez claire des besoins respectifs des différents acteurs en matière de reporting ESG. Par conséquent, une évolution du cadre réglementaire peut être envisagée pour introduire un référentiel unique de reporting selon une démarche progressive et différenciée conformément aux profils et capacités des entités concernées", a-t-elle relevé.

L'adoption d'un standard unique permettrait de répondre aux besoins des différentes parties prenantes, a poursuivi Mme Hayat, précisant que l'introduction d'exigences unifiées et claires faciliterait leur application par les entités assujetties à l'obligation de reporting ESG, en particulier celles qui sont soumises à plusieurs régle-

mentations au regard de la nature de leurs activités ou de leurs marchés géographiques.

D'autre part, une telle démarche améliorerait significativement la clarté, la pertinence et la comparabilité des informations ESG, a-t-elle souligné, notant que ceci contribuera également à l'émergence d'un écosystème de fournisseurs de services professionnels, notamment en matière de préparation et de vérification des rapports ESG.

Le reporting ESG porte sur des informations qualitatives et quantitatives relatives à une variété de sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, qui sont abordés différemment par les émetteurs selon leur degré de matérialité, le standard de reporting retenu, les informations disponibles, et les processus et ressources mis en place pour la collecte et le traitement de ces informations.

Il a été instauré par la circulaire de l'AMMC n°03/19 relative aux opérations et informations financières, dans l'objectif de mieux renseigner le marché sur la performance et les risques extra-financiers des émetteurs.

Marché monétaire : Les réserves de change à des plus hauts historiques au T3-2024

Les avoirs officiels de réserves ont atteint 367,5 milliards de dirhams (MMDH) à la fin du troisième trimestre 2024, affichant une hausse de 3,4% par rapport à la même période une année auparavant, soit l'un de ses plus hauts historiques, ressort-il de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'Attijari Global Research (AGR) couvrant la période du 04 au 10 octobre.

De même, la circulation fiduciaire a dépassé les 425 MMDH à fin août 2024, soit un nouveau record historique, en hausse de 11,1% en une année, précise AGR dans cette note.

Par ailleurs, la même source souligne qu'au terme de la semaine du 04 au 10 octobre, Bank Al-Maghrib a maintenu sa dynamique à travers ses opérations principales.

Et d'ajouter que les injections de liquidité ont

reculé de 152,2 MMDH à 146,8 MMDH. La baisse a concerné les avances à 7 jours qui se sont établies à 58,2 MMDH.

De son côté, le Trésor a repris le rythme accéléré de placement de ses excédents. Les placements moyens avec prise en pension et à blanc ont atteint 19,3 MMDH, en hausse de plus de 5 MMDH en une semaine. Dans ces conditions, les taux interbancaires évoluent autour du Taux Directeur tandis que les taux MONIA (Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) ont marqué une baisse de 3 points de base, passant d'une moyenne de 2,73% à 2,7% en une semaine.



Red Med Corporate Finance conseille GrowthGate Capital dans la cession de sa participation dans Retail Holding

Red Med Corporate Finance a accompagné le fonds d'investissement GrowthGate Capital dans la cession de sa participation dans Retail Holding, un leader de la distribution de produits alimentaires et de grande consommation au Maroc et en Afrique de l'Ouest.

Suite à cette opération, qui est l'une des plus importantes transactions de private equity en Afrique du Nord, un consortium composé d'IFC (International Finance Corporation - Société financière internationale), Fipar-Holding et CDG Invest Growth a acquis 21,5% du capital de Retail Holding, aux côtés de ses actionnaires historiques, Best Financière et Sanam Group, fait savoir un communiqué de Red Med Capital, rapporte la MAP.

"Cette transaction stratégique reflète notre engagement constant envers les entreprises de notre portefeuille d'investissement et le développement de la région. Nous avons eu l'honneur d'accompagner avec rigueur le management exceptionnel de Retail Holding, contribuant ainsi à son succès", a dit Karim Souaid, Managing Partner de GrowthGate Capital, cité dans le communiqué.

Et de poursuivre: "Nous tenons également à exprimer notre gratitude à notre conseiller financier, Red Med



Corporate Finance, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette opération".

De son côté, Abdeslam Ababou, président fondateur de Red Med Capital, a commenté: "Cette transaction confirme notre rôle de conseiller stratégique dans des opérations d'envergure qui favorisent la croissance des leaders régionaux".

Amine Alami, partner & directeur M&A de Red Med Corporate Finance, a ajouté: "Nous sommes fiers d'avoir accompagné GrowthGate Capital dans cette opération stratégique. Cela témoigne de notre expertise dans la structuration de transactions M&A complexes et de notre capacité à collaborer avec des

partenaires institutionnels de premier plan pour soutenir des investissements à fort impact sur l'économie marocaine et africaine".

Avec plus de 12 milliards de dollars de transactions intermédiaires, Red Med Corporate Finance s'impose comme un acteur de référence en matière de fusions-acquisitions, de levées de fonds et de transactions stratégiques au Maroc et en Afrique

A rappeler que Red Med Corporate Finance opère dans les activités de fusions-acquisitions, opérations de marché et conseil stratégique. Le groupe accompagne ses partenaires dans la recherche de solutions de financement innovantes à des conditions optimales.

Red Med Asset Management, société de gestion d'actifs du Groupe, gère plus de 18 milliards d'actifs sous gestion à travers 13 OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) taux et actions destinés à plus de 100 clients composés d'institutionnels, d'entreprises non financières, de family offices et personnes physiques.

Red Med Private Equity, dont le ticket cible est compris entre 30 à 90 millions de dirhams, investit dans des PME (petites et moyennes entreprises) actives dans les secteurs liés à la consommation (FMCGs, agri business, santé, éducation, services financiers et logistique) et portant un projet de développement

et/ou transmission.

Pour ce qui est de Red Med Securities, elle est une société de bourse offrant à des clients institutionnels nationaux et étrangers et personnes physiques, une large gamme de services liés au marché boursier, à savoir l'intermédiation boursière & placement, le market making, la gestion sous mandat, la tenue de compte et la bourse en ligne.

Red Med Real Estate propose, quant à elle, des services de conseil, de développement et de gestion d'actifs immobiliers. Avec son partenaire Mfadel, Red Med Real Estate a lancé, en mai dernier, le projet résidentiel de luxe Sohaus au cœur du Domaine d'Anfa.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside le Conseil d'administration de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, a présidé, lundi, le Conseil d'administration de la Fondation, en présence des membres du Conseil.

Dans son allocution, Son Altesse Royale a mis en lumière les réalisations phares de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat pour la période 2022-2023. Son Altesse Royale a ainsi souligné le travail continu de la Fondation avec ses partenaires nationaux des secteurs de la culture et de l'éducation nationale dans les écoles primaires et collèges pour éduquer et sensibiliser à la richesse du patrimoine culturel et à la nécessité de le préserver, en concevant des outils pédagogiques qui facilitent l'accès aux notions du patrimoine culturel, selon un communiqué de la Fondation.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa a présenté, en outre, les approches éducatives innovantes de la Fondation qui sont adaptées aux différents contextes géographique et historique, comme ce fut le cas pour l'implémentation du programme "Je découvre mon patrimoine" dans la ville de Taroudant.

Son Altesse Royale a rappelé l'engagement de la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat dans la promotion de la coopération internationale, notant le partenariat avec l'Unesco, qui reconnaît le travail de la Fondation pour promouvoir et faciliter l'accès à la culture, l'art et l'éducation au sein des institutions éducatives.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa a aussi souligné l'implication de la Fondation à encourager la recherche dans les sciences du patrimoine cul-

turel, à renforcer les réseaux d'experts et à sensibiliser le public à l'importance de notre patrimoine.

Par ses initiatives de médiation culturelle, la Fondation encourage la création d'une dynamique de préservation et de transmission du patrimoine impliquant les professionnels, les institutions, la société civile et le grand public.

Les années 2022-2023 ont été riches en activités pour la Fondation, conformément à ses missions dans l'éducation, la sensibilisation et la fédération synergique.

S'agissant de l'éducation, la Fondation a poursuivi la mise en œuvre de ses deux programmes éducatifs, "Je dessine mon patrimoine" et "Je découvre mon patrimoine", en renforçant la présence du patrimoine dans les processus éducatifs.

Dans la deuxième édition du programme "Je dessine mon patrimoine", les participants ont travaillé sur le thème "Patrimoine et climat", tandis que le "Patrimoine immatériel chez soi" a été le sujet de leurs productions artistiques et littéraires dans la troisième édition du programme. Les élèves des écoles primaires participant au programme ont bénéficié de visites guidées par les professionnels du patrimoine et gestionnaires des sites du patrimoine mondial à Rabat.

Quant au programme "Je découvre mon patrimoine", son kit pédagogique a été mis à jour proposant de nouvelles activités, du contenu graphique richement illustré et des visites de sites et monuments dans le cadre d'une nouvelle approche pédagogique basée sur l'éducation culturelle et artistique.

En ce qui concerne le volet sensibilisation, la Fondation a, dans le cadre de son programme "Digitali-

sation du patrimoine", numérisé la Qasba des Oudaya et a lancé une visite virtuelle exclusive de cette dernière.

La Fondation a également organisé l'exposition "Tapis de Rabat ... Tout un art" et une exposition urbaine itinérante "Rabat : un patrimoine de l'humanité". Ces activités s'ajoutent aux podcasts qui visent la documentation de la mémoire collective, notamment le podcast "Dis-moi Rabat".

S'agissant du volet fédération, la Fondation a organisé cinq ateliers, rassemblant une trentaine d'experts nationaux et internationaux qui ont traité différents sujets liés au patrimoine culturel, y compris "Patrimoine face aux changements climatiques", qui a eu lieu lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP28) à Dubaï.

Son Altesse Royale a remercié chaleureusement tous les partenaires pour leur soutien indéfectible et leur engagement continu envers les initiatives portées par la Fondation.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes, après l'opinion du commissaire aux comptes qui certifie que les états de synthèse sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations des exercices 2022 et 2023.

La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat a été créée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, afin de préserver l'héritage matériel, immatériel et paysager de Rabat. En effet, "Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage", avec ses huit sites historiques majeurs, est inscrite

depuis 2012 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, qui préside la Fondation, a initié et défini une politique ambitieuse en faveur de la sensibilisation des habitants de Rabat et de ses visiteurs. Le patrimoine d'une ville n'étant préservé durablement que lorsque sa population en a compris la valeur et s'y est attaché.

La Fondation développe des programmes autour de trois axes fondateurs – éduquer, sensibiliser et fédérer. Puissant levier d'inclusion et de cohésion, le patrimoine de Rabat est un véritable moteur de développement social, économique et culturel. La Fondation mène ainsi des actions régulières de découverte du patrimoine auprès du grand public, notamment les plus jeunes, afin de créer ce lien affectif, garant du respect et de la préservation de leur patrimoine.

Les programmes de la Fondation sont destinés à plusieurs cibles (grand public, professionnels, institutionnels, acteurs privés et les jeunes). Dans le cadre de ses programmes éducatifs, la Fondation met en place des kits pédagogiques, des plateformes de médiation du patrimoine culturel à travers le programme "digitalisation du patrimoine", et organise des ateliers scientifiques. Des experts de tous les continents y sont conviés pour partager, échanger et faire avancer la cause précieuse de la préservation du patrimoine culturel au Maroc.

Le travail mené dans une approche partenariale associe les expertises et les ressources, et fédère tant des acteurs institutionnels que publics et privés dans le but d'affirmer la nécessité de la protection du patrimoine dans le Royaume.

Festival national du film de Tanger

Hommage aux acteurs Safia Ziani et Mohamed Choubi

Un hommage sera rendu aux comédiens Safia Ziani et Mohamed Choubi, dans le cadre de la 24^{ème} édition du Festival national du film de Tanger, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du 18 au 26 octobre.

Safia Ziani, pionnière de la scène comique au Maroc, s'est illustrée par une carrière riche dans les domaines du théâtre et du cinéma, souligne un communiqué du Centre cinématographique marocain (CCM), ajoutant qu'elle a marqué le cinéma national par sa participation à plusieurs films de Jilali Ferhati, ainsi qu'à des productions étrangères.

Mohamed Choubi, passionné d'art et de littérature, est diplômé de la première promotion de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle de Rabat en 1990, indique la même source, relevant qu'il figure parmi les acteurs marocains les plus prolifiques, avec plus de trente œuvres cinématographiques à son actif et une carrière artistique qui s'étend sur plus de trois décennies.

Ces hommages témoignent de la re-



connaissance du Festival pour leur contribution exceptionnelle au paysage

cinématographique, artistique et culturel marocain, conclut le CCM.

Bouillon de culture

Court métrage

Les films marocains "65 jours" d'Anas Hatam et "L'addition" de Hamza Dakoun et Hamza El Maazi sont en lice pour la 7^{ème} édition du Festival du court métrage de la ville du Kef, en Tunisie, qui se tiendra du 15 au 19 octobre.

Les deux œuvres cinématographiques marocaines figurent dans la catégorie "Autres visions" du festival qui réunit 38 films, abordant des thématiques aussi variées que l'écologie, la femme et la liberté.

Cette manifestation connaîtra, également, la participation de courts métrages de Tunisie, d'Algérie, de Mauritanie, d'Égypte, de Syrie, du Liban, du Mali, du Sénégal, de Guinée, du Bénin, du Rwanda, de Somalie, du Ghana, du Cameroun et du Burkina Faso.

Ainsi, quinze films prennent part à la catégorie des films de fiction, neuf à la catégorie des documentaires, huit à la catégorie des films scolaires, ainsi que sept à la catégorie "Autres visions".

Au programme de cet événement artistique figurent des ateliers de formation sur la réalisation de capsules vidéo de sensibilisation, une initiation à la réalisation cinématographique et le dessin numérique, en plus de panels de discussion sur l'héritage palestinien ou encore le rôle des courts métrages dans l'expression des préoccupations des populations.

Ouverture de la session d'automne du 45^{ème} Moussem culturel international d'Assilah

Les travaux de la session d'automne de la 45^{ème} édition du Moussem culturel international d'Assilah se sont ouverts, lundi soir, en présence d'un parterre d'experts, d'intellectuels et de chercheurs marocains et étrangers.

Cette édition, qui se tient du 14 au 31 octobre, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la culture) et la commune d'Assilah, sera marquée par l'organisation de plusieurs colloques, dans le cadre de la 38^{ème} édition de l'Université ouverte Al-Mu'tamid Ibn Abbad.

Le colloque d'ouverture de cette édition est placé sous le thème "La crise des frontières en Afrique: les parcours épineux", et sera suivi par d'autres colloques qui traiteront des différents développements que connaissent les pays du Sud.

S'exprimant à l'ouverture de cet événement, tenu à la Bibliothèque Prince Bandar Ben Sultan, le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaissa, a souligné que le programme de cette édition de l'Université ouverte Al-Mouatamid Ibn

Abbad aborde, à travers ses différents colloques, des questions d'une actualité brûlante qui posent des enjeux complexes aux élites, aux peuples et aux décideurs, aussi bien sur le plan arabe qu'au niveau international.

Dans cette optique, la problématique des frontières en Afrique et aux défis majeurs qu'elles soulèvent est prévue au programme, a-t-il expliqué, notant que "ce sujet, d'une sensibilité particulière, revêt une importance capitale du fait de ses implications politiques profondes, touchant à la souveraineté des États, à leur identité nationale, ainsi qu'à leur droit inaliénable de préserver et de restaurer l'intégrité de leurs territoires".

Il a, par ailleurs, fait savoir que cette édition du Moussem se distingue par l'organisation de deux colloques, en partenariat avec le Policy center for the new South, le premier consacré à l'intelligence artificielle et aux modalités de gouvernance à adopter en Afrique à l'ère du numérique, tandis que le second porte sur la question cruciale de l'inclusion culturelle et de la réduction des inégalités dans le domaine de l'emploi.

Pour sa part, l'ambassadeur, directeur général au ministère des Affaires

étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, a évoqué "la question épineuse des frontières, qui présente plusieurs optiques et problématiques dans le continent africain".

Il a, dans ce sens, affirmé que "le Maroc a su, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, lancer des initiatives porteuses pour l'Afrique, dont l'initiative Royale pour l'Atlantique, qui vise une intégration des pays riverains de l'Atlantique, du nord au sud", relevant que le Royaume a pu tracer les contours de cette initiative en se focalisant sur des thématiques d'intérêt majeur, dont la sécurité, l'économie bleue et la connectivité".

"Tout le processus d'intégration inter-régionale verse dans la solution du problème transfrontalier", a-t-il enchaîné, s'arrêtant sur le projet de gazoduc Maroc-Nigeria, qui favorisera le développement du continent, ainsi que des pays traversés par le gazoduc, en contribuant notamment à leur dynamique économique et industrielle.

De son côté, la directrice régionale de la culture à Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Zhor Amhaouch, a mis en avant, dans une allocution lue au nom du ministère de la Jeunesse, de la Culture et

de la Communication, l'importance du Forum d'Assilah, qui accorde une attention particulière à l'évolution et aux défis des sociétés.

En plus des colloques qui traitent des questions politiques, économiques et environnementales, entre autres, le Forum contribue également à renforcer l'action culturelle au Maroc, avec des activités artistiques et culturelles, qui mettent en avant la ville d'Assilah et en font un centre de rayonnement, de production et d'exportation d'idées et de recommandations, a-t-elle noté.

Au programme de cette édition figurent des colloques traitant de plusieurs sujets d'actualité, notamment "La crise des frontières en Afrique: les parcours épineux", "Les élites arabes de la diaspora: le défi posé et le rôle possible", "Mouvements religieux et scène politique: quel sort?" et "Valeurs de la justice et des systèmes démocratiques".

Dans le cadre de l'espace de la "Tente de créativité", un hommage sera rendu à l'écrivain, romancier et poète marocain Mohamed Achaâri, ancien ministre de la Culture (30 octobre), avec des témoignages qui seront présentés par plus de 20 universitaires, académiciens et hommes de lettres marocains et arabes.

Non, vrai, ça n'offrait rien de beau, et Gervaise, tremblante, se demandait pour quoi elle était revenue. Dire que, la veille au soir, chez les Boche, on l'accusait d'exagérer le tableau ! Ah bien ! elle n'en avait pas fait la moitié assez ! Maintenant, elle voyait mieux comment Coupeau s'y prenait, elle ne l'oublierait jamais plus, les yeux grands ouverts sur le vide. Pourtant, elle saisissait des phrases, entre l'interne et le médecin. Le premier donnait des détails sur la nuit, avec des mots qu'elle ne comprenait pas. Toute la nuit, son homme avait causé et pirouetté, voilà ce que ça signifiait au fond. Puis, le vieux monsieur chauve, pas très poli d'ailleurs, parut enfin s'apercevoir de sa présence ; et, quand l'interne lui eut dit qu'elle était la femme du malade, il se mit à l'interroger, d'un air méchant de commissaire de police.

- Est-ce que le père de cet homme buvait ?

- Oui, monsieur, un petit peu, comme tout le monde... Il s'est tué en dégringolant d'un toit, un jour de ribote.

- Est-ce que sa mère buvait ?

- Dame ! monsieur, comme tout le monde, vous savez, une goutte par-ci, une goutte par-là... Oh ! la famille est très bien !... Il y a eu un frère, mort très jeune dans des convulsions.

Le médecin la regardait de son œil perçant. Il reprit, de sa voix brutale :

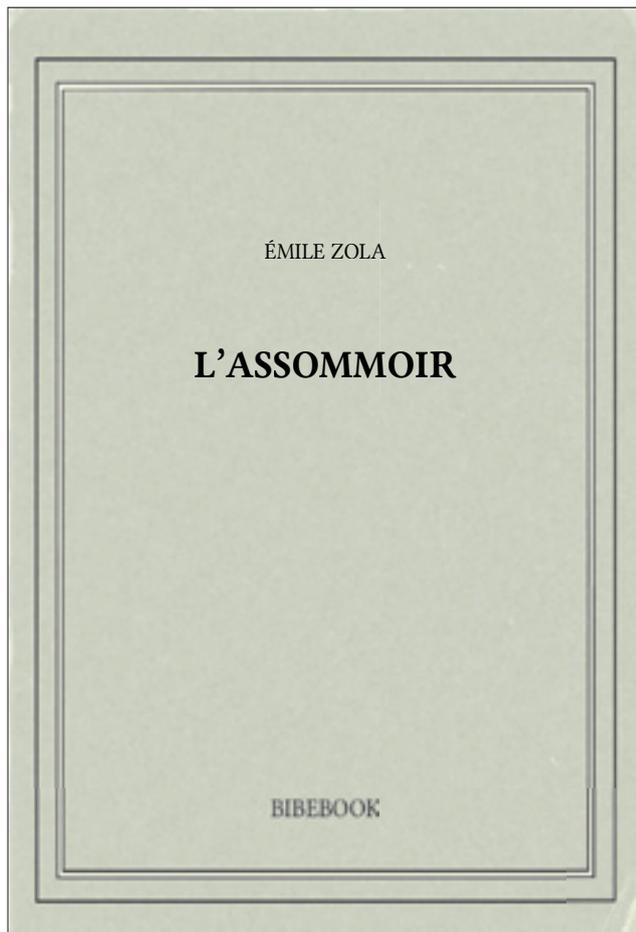
- Vous buvez aussi, vous ? Gervaise bêgaya, se défendit, posa la main sur son cœur pour donner sa parole sacrée.]]

- Vous buvez ! Prenez garde, voyez où mène la boisson... Un jour ou l'autre, vous mourrez ainsi.]] Alors, elle resta collée contre le mur. Le médecin avait tourné le dos. Il s'accroupit, sans s'inquiéter s'il ne ramassait pas la poussière du paillason avec sa redingote ; il étudia longtemps le tremblement de Coupeau, l'attendant au passage, le suivant du regard. Ce jour-là, les jambes sautaient à leur tour, le tremblement était descendu des mains dans les pieds ; un vrai polichinelle, dont on aurait tiré les fils, rigolant des membres, le tronc raide comme du bois. Le mal gagnait petit à petit. On aurait dit une musique sous la peau ; ça partait toutes les trois ou quatre secondes, roulait un instant ; puis ça s'arrêtait et ça reprenait, juste le petit frisson qui secoue les chiens perdus, quand ils ont froid l'hiver, sous une porte. Déjà le ventre et les épaules avaient un frémissement d'eau sur le point de bouillir. Une drôle de démolition tout de même, s'en aller en se tordant, comme une fille à laquelle les chatouilles font de l'effet !

Coupeau, cependant, se plaignait d'une voix sourde. Il semblait souffrir beaucoup plus que la veille. Ses plaintes entrecoupées laissaient deviner toutes sortes de maux. Des milliers d'épingles le piquaient. Il avait partout sur la peau quelque chose de pesant ; une bête froide et motillée se traînait sur ses cuisses et lui enfonçait des crocs dans la chair. Puis, c'étaient d'autres bêtes qui se collaient à ses épaules, en lui arrachant les dos à coups de griffes.]]

- J'ai soif, oh ! j'ai soif ! grognait-il continuellement.]] L'interne prit un pot de limonade sur une planchette et le lui donna.

Il saisit le pot à deux mains, aspira goulûment une gorgée, en répandant la moitié du liquide sur lui ; mais il cracha tout de



suite la gorgée, avec un dégoût furieux, en criant :

- Nom de Dieu ! c'est de l'eau-de-vie !

Alors, l'interne, sur un signe du médecin, voulut lui faire boire de l'eau, sans lâcher la carafe. Cette fois, il avala la gorgée, en hurlant, comme s'il avait avalé du feu.

- C'est de l'eau-de-vie, nom de Dieu ! c'est de l'eau-de-vie !

Depuis la veille, tout ce qu'il buvait était de l'eau-de-vie. Ça redoublait sa soif, et il ne pouvait plus boire, parce que tout le brûlait. On lui avait apporté un potage, mais on cherchait à l'empoisonner bien sûr, car ce potage sentait le vitriol. Le pain était aigre et gâté. Il n'y avait que du poison autour de lui. La cellule puait le soufre. Même il accusait des gens de frotter des allumettes sous son nez pour l'empêcher.

Le médecin venait de se relever et écoutait Coupeau, qui maintenant voyait de nouveau des fantômes en plein midi. Est-ce qu'il ne croyait pas apercevoir sur les murs des toiles d'araignée grandes comme des voiles de bateau ! Puis, ces toiles devenaient des filets avec des mailles qui se rétrécissaient et s'allongeaient, un drôle de joujou ! Des boules noires voyageaient dans les mailles, de vraies boules d'escamoteur, d'abord grosses comme des billes, puis grosses comme des boulets ; et elles enflaient, et elles maigrissaient, histoire simplement de l'embêter. Tout d'un coup, il cria :

- Oh ! les rats, v'là les rats, à cette heure !

C'étaient les boules qui devenaient des rats. Ces sales animaux grossissaient, pas-

saient à travers le filet, sautaient sur le matelas, où ils s'évaporaient. Il y avait aussi un singe, qui sortait du mur, qui rentrait dans le mur, en s'approchant chaque fois si près de lui, qu'il reculait, de peur d'avoir le nez croqué. Brusquement, ça changea encore ; les murs devaient cabrioler, car il répétait, étranqlé de terreur et de rage :

- C'est ça, aïe donc ! secouez-moi, je m'en fiche !... Aïe donc ! la cambuse ! aïe donc ! par terre !... Oui, sonnez les cloches, tas de corbeaux ! jouez de l'orgue pour m'empêcher d'appeler la garde !... Et ils ont mis une machine derrière le mur, ces racailles ! Je l'entends bien, elle ronfle, ils vont nous faire sauter... Au feu ! nom de Dieu ! au feu. On crie au feu ! voilà que ça flambe. Oh ! ça s'éclaire, ça s'éclaire ! tout le ciel brûle, des feux rouges, des feux verts, des feux jaunes... A moi ! au secours ! au feu !

Ses cris se perdaient dans un râle. Il ne marmottait plus que des mots sans suite, une écume à la bouche, le menton mouillé de salive. Le médecin se frottait le nez avec le doigt, un tic qui lui était sans doute habituel, en face des cas graves. Il se tourna vers l'interne, lui demanda à mi-voix :

- Et la température, toujours quarante degrés, n'est-ce pas ?

- Oui, monsieur.]] Le médecin fit une moue. Il demeura encore là deux minutes, les yeux fixés sur Coupeau. Puis, il haussa les épaules, en ajoutant :

]] Le même traitement, bouillon, lait, limonade citrique, extrait mou de quinquina en potion... Ne le quittez pas, et faites-moi appeler.]] sortit, Gervaise le suivit, pour lui demander s'il n'y avait plus

d'espoir. Mais il marchait si raide dans le corridor, qu'elle n'osa pas l'aborder. Elle resta plantée là un instant, hésitant à rentrer voir son homme. La séance lui semblait déjà joliment rude. Comme elle l'entendait crier encore que la limonade sentait l'eau-de-vie, ma foi ! elle fila, ayant assez d'une représentation. Dans les rues, le galop des chevaux et le bruit des voitures lui firent croire que tout Sainte-Anne était à ses trousses. Et ce médecin qui l'avait menacée ! Vrai, elle croyait déjà avoir la maladie. Naturellement, rue de la Goutte-d'Or, les Boche et les autres l'attendaient. Dès qu'elle parut sous la porte, on l'appela dans la loge. Eh bien ! est-ce que le père Coupeau durait toujours ? Mon Dieu ! oui, il durait toujours. Boche semblait stupéfait et consterné : il avait parié un litre que le père Coupeau n'irait pas jusqu'au soir. Comment ! il durait encore ! Et toute la société s'étonnait, en se tapant sur les cuisses. En voilà un gaillard qui résistait ! Madame Lorilleux calcula les heures : trente-six heures et vingt-quatre heures, soixante heures. Sacré matin ! soixante heures déjà qu'il jouait des quilles et de la guetule ! On n'avait jamais vu un pareil tour de force. Mais Boche, qui riait jaune à cause de son litre, questionna Gervaise d'un air de doute, en lui demandant si elle était bien sûre qu'il n'eût pas défilé la parade derrière son dos. Oh ! non, il sautait trop fort, il n'en avait pas envie. Alors, Boche, insistant davantage, la pria de refaire un peu comme il faisait, pour voir. Oui, oui, encore un peu ! à la demande générale ! la société lui disait qu'elle serait bien gentille, car justement il y avait là deux voisines, qui n'avaient pas vu la veille, et qui venaient de descendre exprès pour assister au tableau. Le concierge criait au monde de se ranger, les gens débarrassaient le milieu de la loge, en se poussant du coude, avec un frémissement de curiosité.

Cependant, Gervaise baissait la tête. Vrai, elle craignait de se rendre malade. Pourtant, désireux de prouver que ce n'était pas histoire de se faire prier, elle commença deux ou trois petits sauts ; mais elle devint toute chose, elle se rejeta en arrière ; parole d'honneur, elle ne pouvait pas ! Un murmure de désappointement courut : c'était dommage, elle imitait ça à la perfection. Enfin, si elle ne pouvait pas ! Et, comme Virginie retournait à sa boutique, on oublia le père Coupeau, pour causer vivement du ménage Poisson, une pétardière maintenant ; la veille, les huissiers étaient venus ; le sergent de ville allait perdre sa place ; quant à Lantier, il tournait autour de la fille du restaurant d'à côté, une femme magnifique, qui parlait de s'établir tripière.

Dame ! on en rigolait, on voyait déjà une tripière installée dans la boutique ; après la friandise, le solide. Ce cocu de Poisson avait une bonne tête, dans tout ça ; comment diable un homme dont le métier était d'être malin, se montrait-il si godiche chez lui ? Mais on se tut brusquement, en apercevant Gervaise, qu'on ne regardait plus et qui s'essuyait toute seule au fond de la loge, tremblant des pieds et des mains, faisant Coupeau. Bravo ! c'était ça, on n'en demandait pas davantage. Elle resta hébétée, ayant l'air de sortir d'un rêve. Puis, elle fila raide. Bien le bonsoir, la compagnie ! elle montait pour tâcher de dormir.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION CASA BLANCA SETTAT
 PROVINCE DE SETTAT
 CERCLE DE BEN AHMED CHAMALLA
 CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED
 COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

Avis

Le Président de La Commune de Mgarto organisera un examen d'aptitude professionnelle pour les fonctionnaires de la CT MGARTO pour année 2024 selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d'examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d'examen
		écrit	oral		
ADJOINT TECHNIQUE 1ER GRADE	1	05/12/2024	06/12/2024	02/12/2024	Commune de Mgarto

N° 7276/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 إقليم جرسيف
 دائرة شاتريت
 جماعة مركباتم
 جماعة مركباتم

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

تنظم جماعة مركباتم إقليم جرسيف امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لولوج الدرجة المحددة وذلك حسب الجدول أسفله

ملاحظات	تاريخ إجراء الامتحان	شروط ولوج الامتحان	الحصص 14%	إطار الترقية	الإطار الأصلي
توزيع ملفات الترشيح بمكتب الضبط لجماعة مركباتم وذلك في أجل القصاء 11 نونبر 2024	يوم السبت 16 نونبر 2024	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه المترشحين المتوفرين على ست سنوات (6) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار والدرجة الأصلية إلى غاية أول اختيار	1	تتلي من الدرجة الثانية	تتلي من الدرجة الثالثة

N° 7277/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et du Sport
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Safi

Avis modificatif d'Appel d'offres ouvert National sur offres de prix N°: 04/DS/2024 en Quatre(04) lots séparés

Le 06/11/2024 A 10H , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis a Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif a l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 04/DS/2024 Quatre (04) lots séparés pour objet :

Lot	Objet
Lot N° 1	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité à la Communes Territoriales SERT GDOUA, Province Safi- Région M/S.
Lot N° 2	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suwantes : 01 EL GHATE-01 ATOUABET-01 NAGGA, Province Safi- Région M/S.
Lot N° 3	Travaux de Construction de Quatre (04) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suwantes : 01 Chahda - 01 Lahdar - 01 El Gourani- 01 Labkhali , Province Safi- Région M/S.
Lot N° 4	Travaux de Construction de Trois (03) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suwantes : 01 HSABA-01 SAADLA - 01 AYR , Province Safi- Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°	Estimations en DHS TTC En chiffre	Estimations en DHS TTC En lettre
1	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes
2	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes
3	3 195 235,20	Trois Millions Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Trente Cinq Dirhams Vingt Centimes
4	2 396 426,40	Deux Millions Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Quatre Cent Vingt Six Dirhams Quarante Centimes

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N°	En chiffre	En lettre
1	36000.00	Trente Six Mille Dirhams
2	36000.00	Trente Six Mille Dirhams
3	48000.00	Quarante Huit Mille Dirhams
4	36000.00	Trente Six Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7278/PA

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National sur offres de prix n°04/DS/2024

En deux (02) lots séparés

Le 11/11/2024 A 10H , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, sis a Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatif a l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 06/DS/2024 en deux lots séparés pour objet :

-LOTN° 01 : Etudes techniques et Suivi des travaux de Construction de sept (07) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suwantes : 02 DAR SI AISSA - 01 LABKHATI - 03 CHAHDA - 01 BOUGUEDRA; Province Safi- Région M/S.

-LOTN° 02 : Etudes techniques et Suivi des travaux de Construction de sept (07) Terrains de Sport de Proximité aux Communes Territoriales Suwantes : 02 LAMAOMATE - 01 OULAD SALMANE - 01 EL GHATE - 03 HRARA ; Province Safi - Région M/S.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot N°	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
1	81 000,00 (Quatre Vingt Un Mille Dirhams)
2	81 000,00 (Quatre Vingt Un Mille Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot N°	cautionnement provisoire
1	1630,00 DHS (Mille Six Cent Trente Dirhams)
2	1630,00 DHS (Mille Six Cent Trente Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7279/PA



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Saïb Saniou
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 07 novembre 2024, à partir de 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimosa - Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
52/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE AL MAGHREB AL AKHDAR A LA COMMUNE DE SIDI MOHAMED LAHMER - PROVINCE DE KENITRA EN LOT UNIQUE	7 001 350,00 dhs TTC (Sept millions huit cent un mille trois cent cinquante dirhams TTC)	120 000,00 dhs (cent vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

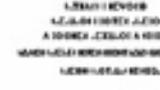
La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

ADD n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
52/DPK/2024	A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7280/PA



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Saïb Saniou
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 07 novembre 2024, à partir de 11h00 (onze heures) du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimosa -Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouverts international sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
56/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ALMOHSSEN ALWARAZZI A LA COMMUNE DE LALLA MEMOUNA, PROVINCE DE KENITRA, EN LOT UNIQUE .	17 409 720,40 dhs TTC (Dix-sept millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille sept cent vingt dirhams quarante centimes TTC)	250 000,00 dhs (deux cent cinquante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

ADD n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
56/DPK/2024	A	2	A ₂

-Ce certificat tient lieu du dossier technique.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7281/PA



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Saïb Saniou
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 07 novembre 2024, à partir de 11h30 (onze heures et demi) du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimosa -Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouverts international sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
57/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ALIMMAN AGRAFAJ A LA COMMUNE MEHEDIA - PROVINCE DE KENITRA- EN LOT UNIQUE.	17 491 640,00 dhs TTC (Dix-sept millions quatre cent neuf mille six cent quarante dirhams zéro huit centimes TTC)	250 000,00 dhs (deux cent cinquante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

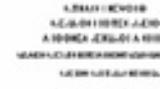
La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

ADD n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
57/DPK/2024	A	2	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7283/PA



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية



الجمهورية العربية
موريتانيا
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم
بموريتانيا
الجمهورية العربية الموريتانية

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat-Saïb Saniou
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 07 novembre 2024, à partir de 10h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimosa - Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouverts international sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
55/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT ASSAIDA ALBORA, A LA COMMUNE DE SOUK LARBAJ ALGHARJ- PROVINCE DE KENITRA -EN LOT UNIQUE	17 448 668,40 dhs TTC (Dix-sept millions quatre cent quarante-huit mille six cent soixante-huit dirhams quarante centimes TTC)	250 000,00 dhs (deux cent cinquante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

ADD n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
55/DPK/2024	A	2	A ₂

-Ce certificat tient lieu du dossier technique.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7282/PA



 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية
 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة
 الجمهورية المغربية

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 De la Région de Rabat-Salé-Graves
 Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
SEANCE PUBLIQUE**

Le **Jeudi 07 novembre 2024**, à partir de 12h00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs
58/DPK/2024	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 SALLES DE CLASSIS POUR L'EXTENSION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : (LYCEE COLLEGIAL MOHAMMED ATTOUBI, LYCEE COLLEGIAL SIRBOU, LYCEE QUALIFIANT ZINER ANAFZAOUA, LYCEE QUALIFIANT AL WIFAK) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA EN LOT UNIQUE .	5 305 204,00 dhs TTC (Cinq millions trois cent cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre-décaons TTC)	04 000,00 dhs (quatre-vingt-quatre mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
58/DPK/2024	A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7284/PA



 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE**

Le **vendredi 08 novembre 2024**, à 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure
59/DPK/2024	Travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT IBNOU ALBITTAR A LA COMMUNE DE AARBOUA , province de KENITRA , en lot unique.	11 991 675.72 dhs TTC (onze millions neuf cent quatre-vingt onze mille six cent soixante quinze dirhams et soixante-deux centimes TTC).	180 000,00 dh (cent quatre-vingt mille dirhams)	10h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO international n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
59/DPK/2024	A	3	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7285/PA



 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE**

Le **vendredi 08 novembre 2024**, à 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure
61/DPK/2024	Travaux de construction du lycée collégial ABDRAHM BOUABID A LA COMMUNE DE KENITRA , province de KENITRA , en lot unique.	17 035 680,00 dhs TTC (dix-sept millions trente cinq mille six cent quatre-vingt dirhams TTC).	200 000,00 dh (deux cent mille dirhams).	11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO international n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
61/DPK/2024	A	2	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7287/PA



 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Préscolaire & des Sports
 Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE**

Le **vendredi 08 novembre 2024**, à 10h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure
60/DPK/2024	Travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT ABOLHADI BOUTALEB A LA COMMUNE DE LMASRA, province de KENITRA , en lot unique.	16 623 780,00 dhs TTC (seize millions six cent vingt trois mille sept cent quatre-vingt dirhams TTC).	200 000,00 dh (deux cent mille dirhams)	10h30

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO international n°:	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
60/DPK/2024	A	2	A ₂

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.

N° 7286/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 08 novembre 2024, à 11h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du pré-luculaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Bouteflika-Ménissa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure
62DPK/2024	TRAVAIL DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABDULKRIM GHALAB A LA COMMUNE DE BNI MALEK RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, -PROVINCE DE KENITRA, LOT UNIQUE	16 586 900,40dhs TTC (seize millions cinq cent quatre-vingt six mille neuf cents dirhams et quarante centimes TTC).	200 000,00 dh (deux cent mille dirhams).	11h30

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO international n° :	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
62 DPK/2024	A	2	A ₁

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-luculaire et du sport de Kenitra.

N° 7288/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préluculaire & des Sports
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le vendredi 08 novembre 2024, à 12h00 (midi) il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du pré-luculaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Bouteflika-Ménissa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en dhs	Heure
63DPK/2024	Travaux de construction de L'ECOLE RACHID REDA à la commune de MENDIA, province de KENITRA , en lot unique.	9 510 090,00 dhs TTC (neuf millions cinq cent dix mille six cent quatre-vingt seize dirhams TTC).	180 000,00 Dhs (cent quatre-vingt mille dirhams).	12h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

AOO international n° :	SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
63 DPK/2024	A	3	A ₁

- Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-luculaire et du sport de Kenitra.

N° 7289/PA



DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ . »
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Guelmim Oued Noun site à : RUE 19 MAI ASSA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre suivant concernent :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution provisoire en DHS	Qualification exigée	Heure d'ouverture des plis
28/2024 INV	Travaux de construction de salles de classe primaires dans des établissements primaires relevant des communes de : Bad Oud, Ain Dhal, Sidi Omar El Bahi, Tangahla, Seftal, Dar Anouj, Rab Toulou, Zaira et Zaggata, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	11 000,00	100 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
33/2024 INV	Travaux d'aménagement des Salles de classe dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	2 000,00	100 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
32/2024 INV	Travaux d'aménagement des Salles de classe dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	2 000,00	100 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
35/2024 INV	Caution technique à fournir pour la construction de quatre (04) Salles de classe primaires dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	SANS	10 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
36/2024 INV	Construction des Salles de classe dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	SANS	30 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
37/2024 INV	Travaux d'aménagement des Salles de classe dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	SANS	10 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00
38/2024 INV	Caution technique à fournir pour la construction de quatre (04) Salles de classe primaires dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	SANS	10 000,00	SANS	20/10/2024 à 10h00

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 et 8 du règlement de consultation.

N° 7291/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-luculaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Sidi Kaocen
Direction Provinciale de Sidi Kaocen

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 12 Novembre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kaocen Avenue Abil Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
46/DPK/2024	Travaux de construction de salles de classe primaires dans des établissements primaires relevant des communes de : Bad Oud, Ain Dhal, Sidi Omar El Bahi, Tangahla, Seftal, Dar Anouj, Rab Toulou, Zaira et Zaggata, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	3 146 647,27 Dirhams TTC (Trois Millions Cent Quarante Six Mille Six Cent Quarante Sept Dhs Cinquante Sept Cts TTC).	40 000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams)	10h00
47/DPK/2024	Travaux de construction de salles de classe dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de : Sidi Kaocen, Seftal, Sidi Aouza, Sidi el Kamel, Dar Anouj, Zaira, Chhant, Sidi Mohamed Chell, Zaggata, Khelher et Radda Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	3 961 923,23 Dirhams TTC (Trois Millions Neuf Cent Soixante Et Un Mille Neuf Cent Vingt Trois Dhs Trente Cts TTC).	40 000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams)	10h45
48/DPK/2024	Travaux d'extension de lycée collégiale Mohammed Ben Hassan El Ouzarri à la commune de Radda, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 053 709,29 Dirhams TTC (Un Million Cinquante Trois Mille Sept Cent Dix Neuf Dhs Trente Neuf Cts TTC).	10 000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams)	10h30
49/DPK/2024	Travaux d'extension de lycée Collégiale Mohammed Abad El Jabri à la commune de Seftal, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	1 454 082,26 Dirhams TTC (Un Million Six Cent Cinquante Quatre Mille Deux Dhs Trente Six Cts TTC).	25 000,00 Dirhams (Vingt Cinq Mille Dirhams)	12h15
50/DPK/2024	Travaux d'extension de lycée Collégiale Sidi Ben Zakari à la commune de Tangahla, Province de Sidi Kaocen, en lot unique.	867 443,66 Dirhams TTC (Huit Cent Soixante Sept Mille Quatre Cent Quarante Trois Dhs Soixante Six Cts TTC).	10 000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams)	10h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale de Sidi Kaocen.

N° 7290/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MIDELT
 SECRETARIAT
 GENERAL
 D.B.M
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIE
 N° 39/ INDH /2024
 Le 29/10/2024 à 10H30
 Il sera procédé dans les
 bureaux du service des
 marchés au secrétariat gé-
 néral de la province de
 midelt à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-
 fres ouvert simplifié sur
 offres de prix, pour :
 FOURNITURE ET POSE
 DES PROTHESES AUDI-
 TIVES DESTINEES AUX
 PERSONNES EN SITUAT-
 ION DE HANDICAP

AUDITIF RELEVANT DE
 LA PROVINCE DE MI-
 DELT.
 Le dossier d'appel d'of-
 fres doit être téléchargé à
 partir du portail des mar-
 chés publics accessible à
 l'adresse : [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).
 L'estimation des coûts
 des prestations établie
 par le maître d'ouvrage
 est fixée à la somme de :
 TROIS CENT VINGT
 MILLE DIRHAMS ET 00
 CTS (320 000.00 DI-
 RHAMS), T.T.C
 Le Cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme
 de SIX MILLE (6 000,00)
 DIRHAMS.
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt
 des dossiers des concu-
 rents doivent être

conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34
 du décret relatif aux mar-
 chés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs dossiers
 par voie électronique
 dans le portail des mar-
 chés publics accessible à
 l'adresse [www.marchés-
publics.gov.ma](http://www.marchés-
publics.gov.ma)
 Les prospectus exigés par
 le dossier d'appel d'offres
 doivent être déposés
 dans le bureau des mar-
 chés au plus tard le jour
 ouvrable précédant la
 date d'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article n° 06 du
 règlement de consulta-
 tion ;
N° 7300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
COMMUNE SIDI BOUATHMANE
 N° :

AVIS RECTIFICATIF D'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX n° 03/2024

Portons connaissance au public que l'avis d'appel d'offres ouverts sur offres des prix N°03/2024 concernant **Acquisition des équipements pour la salle de réunion et locaux de la commune Sidi bouathmane** publié au journal LIBERATION sur N° 10336 au date du 14 octobre 2024 à été rectifié comme suit :

- Modifier la date de visite de lieu de mardi 29 octobre à 11h (onze heure), qui se trouve au onzième ligne au lieu de lundi 29 octobre à 11h (onze heure).
- Modifier la phrase l'article 7 du règlement de consultation qui se trouve au dernier ligne, au lieu de l'article 5, 6 et 7 du règlement de consultation.

Et le reste sans changement.

N° 7295/PA

Royaume Du Maroc
 Ministère De L'intérieur
 Province De Rehamna
 Commune Almajatia Ouled Taleb
 Direction des services

Objet: AVIS RECTIFICATIF RELATIF A A.O.O 02, 03 et 04
/CMOT/2024

Le président de la commune Almajatia Ouled Taleb porte à la connaissance des concurrents qu'une correction d'une erreur dans le montant de la cautionnement provisoire des appels d'offres n°02, 03 et 04/CMOT/2024 a été corrigée comme suit :

N° d'A.O	Désignation de la prestation	Le cautionnement provisoire erroné	Le cautionnement provisoire après la rectification en dirhams
02/CMOT/2024	PARKING Khaniss medouana	842.00	3366.67
03/CMOT/2024	Marché et lieux de vente publique	3875.00	15500.00
04/CMOT/2024	Marché aux bestiaux	585.00	2339.00

Cette correction a également été incluse dans le « Règlement de consultation » de chaque appel d'offres.

N° 7299/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة إقليم الدريوش
 المجلس الاقليمي للدريوش
 المديرية العامة للمتاحف
 سلكة المواد البشرية والشؤون الثقافية

إعلان

عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لولوج درجتين:
لثاني من الدرجة الأولى ومساعد أداري من الدرجة الممتازة

يعلم رئيس المجلس الاقليمي للدريوش، عن فتح وتنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لولوج درجة ثاني من الدرجة الأولى. لغايات فئة التفتيش من الدرجة الثانية ولجنة المساعدين الإداريين من الدرجة الأولى لولوج مساعد أداري من الدرجة الممتازة. للتوظيفين على سنتين (02) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأساسي إلى غاية اجراء أول يوم اختيار يوم 2024/12/31 وذلك وفق الجدول التالي:

الامتحان	الامتحان	تاريخ اجراء الامتحان	شروط اجراء الامتحان	عدد للتصحب	إطار التوظيف	الامتحان
الامتحان	الامتحان	الامتحان	التوفر على سنت (02) على الأقل في الخدمة الفعلية	منصب واحد	ثاني الدرجة الثانية	الامتحان
الامتحان	الامتحان	الامتحان	في الدرجة الأصلية التي لغاية تسريح اجراء أول اختيار (2024/12/31)	منصب واحد	مساعد أداري الدرجة الممتازة	الامتحان

وستجرى هذه الامتحانات بمقر المجلس الاقليمي للدريوش يوم 31 دجنبر 2024 على الساعة العاشرة (10) صباحا.

N° 7297/PA

 ENSA
 ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES
 APPLIQUÉES
 KHOURIBGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRE DE
PRIX N° 01/2024/ENSAKH
(SEANCE PUBLIQUE)

Le lundi 28 octobre 2024 à 12h, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : **01/2024/ENSAKH** séance publique, pour la passation d'un marché reconductible concernant : la concession de la gestion de la buvette de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **20.000,00 (vingt Mille) Dirhams**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **5.000,00 DH (Cinq Mille Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le Directeur



Ecole Nationale des Sciences Appliquées, Bd. des Aéro. BP 77, Khouribga - 30000 - Maroc
 Tél. : +212 5 33 46 23 35 - +212 6 8 53 63 73 Fax : +212 5 33 46 23 35
 Email : contact.ensakh@ensakh.ma Site web : ensakh.ensakh.ma

N° 7296/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL**

N° 03 /DPDFM/ 2024 (SEANCE PUBLIQUE)
Le Vendredi 8 Novembre 2024 à 10 heures 30 mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime à Hay Nahda II - avenue Mohammed Bel Hassan El Ouazzani BP 5131 Takadoun - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 3/DPDFM/2024 du Vendredi 8 Novembre 2024 à 10 heures 30 mn pour : l'Acquisition de fournitures Informatiques au profit de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime à Rabat.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma et ce conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 134 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics;
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent cinquante-neuf mille sept cent vingt dirhams toutes taxes comprises (159.720,00 Dhs TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille cinq cent dirhams (2.500,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marches-publics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 du décret sus cité.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
N° 7301/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

**DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 6/DPDFM/ 2024
Séance Publique**

Le lundi 11 Novembre 2024 à 10heures 30mn, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime Hay Nahda II - Bvd Mohammed Belhassan Elouazzani - BP 5131 Takadoun- Rabat- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° 6/DPDFM/2024 du Mercredi 13 Novembre 2024 à 10heures 30mn pour : Location et installation de licence d'utilisation d'AutoCad Full au profit de la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises TTC (120.000,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille dirhams (2000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023), relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444(23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et l'article 135 de décret sus cité ;
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 7302/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Région casablanca settat
Province De Settat
Cercle De Ben Ahmed
chamalia
Caidat Des Maar If
Et Od Mhamed
Commune M'garto
Avis D'appel D'offres
Ouvert N°2024/04
(Séances Publique)
MERCREDI 13/11/2024
A 10H Il Sera Procédé
Dans Le Bureau Du Président
De La Commune De M'garto,
A L'ouverture
Des Plis Relatifs A L'appel
D'offres Sur Offres De
Prix Pour L'affermage

Des Souks Hebdomadaires Arbiae M'garto Et Khmis Bir M'rah Pour Une Durée De 12 Mois (Du 1er Janvier 2025 Au 31 Décembre 2025)
- Le Dossier D'appels D'offres Peut Etre Retire Au Siege De La Commune De M'garto Service De La Régie Communale.
- Il Peut Aussi Etre Téléchargé A Partir Du Portail Des Marches Publics A L'adresse Suivante :www.MarchesPublics.Gov.Ma
- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service recette de la commune .
- Soit Les envoyer , par courrier recommandé avec accusé de réception , au bureau précité ,
- Soit les remettre au président de la commission d' Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les déposer par courrier électronique dans le portail des Marches PUBLICS .
- Le Cautionnement Provisoire Est Fixe A Une Somme de 4000 dhs .
• Le Contenu Ainsi Que La Présentation Des Dossiers Des Concurrents Doivent Etre Conformes Aux Dispositions Du Décret N° 2-22 - 431 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS .
• Les Pièces Justificatives À Fournir Sont :
1- Dossier Administratif Comportant :
a- Déclaration Sur L'honneur
b- Demande De Location Selon Caneva Mis A La Disposition Des Concurrents .
c- Le Statut POUR PERSONNES MORALES
d- Copie du cahier de charge signé " LU ET PARAPHÉ "
e- Copie de règlement de consultation
f- Attestation Du Percepteur Du Lieu D'imposition Délivrée Depuis Moins D'un An, Mentionnant Que L'intéressé Est En Situations Fiscales Régulières .
g- Attestation de la caution provisoire
h- Montant de 3 mois de location d'avance .
i- Une Photocopie Légalisée De La Carte D'identité Nationale .
j- La Ou Les Pièces Justifiant Les Pouvoirs Conférés A La Personne Agissant Au Nom Du Concurrent
2--DOSSIER FINANCIER
A - Un Engagement Rédigé Sur Papier Timbre Indiquant La Partie Du Souk A Louer, Le Montant De Location Propose Par Le Concurrent. Cet Engagement Doit Etre Remis Dans Un Pli celle Portant La Mention - OFFRE FINANCIERE - .
Nb : Les Concurrents Non Installés Au Maroc Doivent Fournir L'équivalent De La Pièce Visée Au Paragraphe (D) Ci-Dessus. Et A Défaut, Une Déclaration Faite Devant Une Au-

torité Judiciaire Ou Administrative, Un Notaire Ou Un Organisme Professionnel Qualifié Lorsque Le Tel Document N'est Pas Délivré Par Leur Pays D'origine.
3 - Dossier Technique
Comportant :
-Une Note Indiquant Les Moyens Humains Et Techniques Que Le Concurrent Envisage Pour La Gestion Du Bien Ou Du Service Pendant La Durée De L'affermage.
N° 7303/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°: 58/2024/B.G/PAZ
Le 11 Novembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures de bureau pour les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille sept cent dirhams, 00 Cts (2.700,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante mille dirhams, 00 Cts (150.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.
N° 7304/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°15/2024
Le 12/11/2024 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°15/2024 pour : AMENAGEMENT ET GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DES TERRAINS DE SPORTS, ACQUISITION ET POSE DE MATERIELS DE SPORT
A LA COMMUNE DE KHEMISSET
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 035 800 ,00 dhs (Deux millions trente-cinq mille huit cent dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dhs (trente cinq mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°: 59/2024/B.G/PAZ
Le 11 Novembre 2024 à 11Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de Fournitures pour le maté-

riel informatique du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille dirhams, 00 Cts (3.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt trois mille six cent dirhams, 00 Cts (183.600,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.
N° 7305/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert national
N°15/2024
Le 12/11/2024 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°15/2024 pour : AMENAGEMENT ET GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DES TERRAINS DE SPORTS, ACQUISITION ET POSE DE MATERIELS DE SPORT
A LA COMMUNE DE KHEMISSET
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 035 800 ,00 dhs (Deux millions trente-cinq mille huit cent dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 35 000,00 dhs (trente cinq mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov

v.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 7306/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux
et Forêts
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'AGRICULTURE
DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
33/2024/DPA/4/
SMOFPFA
Du 11/11/2024
A 10 Heures
Le 11/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres nationaux sur offres de prix ayant pour objet : Achat et livraison de matériel technique au profit des équipes métiers dans la CT Tanougga, province de Beni Mellal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics www.marches-publics.gov.ma.
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent dix-neuf Mille huit cent quatre-vingt Dirhams et 00 centimes (719 880,00 DH TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille Dirhams(10 000,00 dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs plis par voie électronique sur le portail Marocain des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de consultation dudit appel d'offre.
N° 7307/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE
 DE BENSILMANE
 COMMUNE
 DE BOUZHNIKA
 DIRECTION
 DES SERVICES
 SERVICES
 DES PATRIMOINES
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° 03/2024/SP

Le lundi 11 novembre 2024 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion à la commune de Bouzhnika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la vente aux enchères publiques des réserves qui n'ont pas été retirées dans les délais réglementaires.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des patrimoines, il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marches-publics.gov.ma.

Les concurrents peuvent visualiser les réserves objet de l'appel d'offre durant les quinze jours (15) au parc communal avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de CPS et Règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des patrimoines.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouzhnika.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma

- L'adjudicataire est tenu de retirer ses achats dans un délai de (7 jours) à compter du jour qui suit la date des enchères.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.
- Le cautionnement provisoire est fixé à 1500,00 dhs (mille cinq cent dirhams) pour le 2^{ème} lot .
- L'estimation d'ouverture des gouts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (3000,00 dhs) (trois mille dhs) pour le lot n° 1 et 15.000,00(dhs) quinze mille pour le lot n° 2. Hors taxe.

N° 7308/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION
 DE CASABLANCA-
 SETTAT
 PREFECTURE
 DES ARRONDISSEMENT
 ANFA
 COMMUNE DE
 CASABLANCA

Le mardi 12 novembre 2024 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca, à l'ouverture des plis relative au consultation architecturale ouverte n° 01/AA/2024 du : 12/11/2024.

Pour : L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS AVEC PISCINE EN SOUS SOL, VESTIAIRE ET ADMINISTRATION AU TERRAIN DE FOOT ANFA ANGLE BD TANTAN ET BD LA CORNICHE, COMMUNE CASABLANCA, PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA, WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.

MAITRE D'OUVRAGE : Président de l'arrondissement Anfa. Le dossier de la consultation architecturale peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 100 000,00 Dhs HT (Sept million cent mille dirhams HT). Il est prévu une visite des lieux non obligatoire le 05/11/2024, à 11 H.

Le lieu de rencontre est Siège de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca. Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents sont informés que les dossiers peuvent être soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règle-

ARRONDISSEMENT
ANFA
 DIRECTION
 DES SERVICES
 SERVICE DES
 MARCHES
 ET DES AFFAIRES
 FINANCIERES
 BUREAU
 DES MARCHES
 AVIS DE LA
 CONSULTATION
 ARCHITECTURALE
 OUVERTE
 N° 01/AA/2024

Le mardi 12 novembre 2024, à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca, à l'ouverture des plis relative au consultation architecturale ouverte n° 01/AA/2024 du : 12/11/2024.

Pour : L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS AVEC PISCINE EN SOUS SOL, VESTIAIRE ET ADMINISTRATION AU TERRAIN DE FOOT ANFA ANGLE BD TANTAN ET BD LA CORNICHE, COMMUNE CASABLANCA, PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA, WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.

MAITRE D'OUVRAGE : Président de l'arrondissement Anfa. Le dossier de la consultation architecturale peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 100 000,00 Dhs HT (Sept million cent mille dirhams HT). Il est prévu une visite des lieux non obligatoire le 05/11/2024, à 11 H.

Le lieu de rencontre est Siège de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca. Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents sont informés que les dossiers peuvent être soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règle-

ment de la consultation. N° 7309/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 REGION RABAT SALE
 KENITRA
 PROVINCE DE
 SIDI SLIMANE
 CONSEIL PROVINCIAL
 DE SIDI SLIMANE
 S.M.
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT SUR
 OFFRES DE PRIX
 SEANCE PUBLIQUE
 N°12/BP/PS5/2024

Le jeudi 07 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Achat d'INSECTICIDES et de RATICIDES (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Dix Neuf Mille Dirhams (19 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Dirhams (999 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma. Les soumissionnaires doivent déposer au lieu, jour et heures limites, indiqués les catalogues des articles au niveau du bordereau de prix.

Le dépôt et retrait des catalogues sont effectués dans les conditions prévues à l'article 37 du présent décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

La date limite des dépôts des prospectus, notices ou autres documents techniques est le

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 REGION RABAT SALE
 KENITRA
 PROVINCE DE
 SIDI SLIMANE
 CONSEIL PROVINCIAL
 DE SIDI SLIMANE
 S.M.
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT SUR
 OFFRES DE PRIX
 SEANCE PUBLIQUE
 N°12/BP/PS5/2024

Le jeudi 07 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Achat d'INSECTICIDES et de RATICIDES (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Dix Neuf Mille Dirhams (19 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Dirhams (999 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma. Les soumissionnaires doivent déposer au lieu, jour et heures limites, indiqués les catalogues des articles au niveau du bordereau de prix.

Le dépôt et retrait des catalogues sont effectués dans les conditions prévues à l'article 37 du présent décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023).

La date limite des dépôts des prospectus, notices ou autres documents techniques est le

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. N° 7310/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SETTAT
 Conseil Provincial
 de Settata
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL N°
 9/BP/2024

Le 7/11/2024 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settata sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationaux sur offres de prix pour : Alimentation en eau potable par branchements individuels du douar Od. AMMI SAID à la Com-

une Ras El Ain - Province de Settata. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 599.244,00dhs TTC (cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Mille deux Cent quarante Quatre Dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dhs (dix Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 7311/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE
 SIDI SLIMANE
 CONSEIL PROVINCIAL
 DE SIDI SLIMANE
 S.M.
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT SUR
 OFFRES DE PRIX
 SEANCE PUBLIQUE
 N°12/BP/PS5/2024

Le jeudi 07 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé au siège du conseil Provincial de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Achat d'INSECTICIDES et de RATICIDES (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Dix Neuf Mille Dirhams (19 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Dirhams (999 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <http://www.marches-publics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 REGION DE
 CASABLANCA SETTAT
 PROVINCE
 DE BERRECHID
 PACHALIK SIDI RAHAL
 CHATAI
 COMMUNE SIDI
 RAHAL CHATAI

Avis d'appel d'offres ouvert N°08/CSRC/2024

Séance publique LE 13 Novembre 2024 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Sidi Rahal Chatai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant :

Vente de Voitures et Engins Exemptés de Service et Matériels disparait De la commune Sidi Rahal Chatai

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau de service marché de la commune ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante (www.marches-publics.gov.ma) . La Caution provisoire est fixée à 50 000,00 Dhs (Cinquante Mille Dhs 00 Cts)

Lot N° 01 Le prix estimatif est de 140 000,00 Dhs

Lot N° 02 Le prix estimatif est de 5 000,00 Dhs

Lot N° 03 Le prix estimatif est de 5 000,00 Dhs

Lot N° 04 Le prix estimatif est de 2 000,00 Dhs

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'EQUIPEMENT
 ET DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE BERKANE
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRE OUVERT
 NATIONAL
 N° Ber 27/2024

Le vendredi 08 Novembre 2024 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°27/2024 sur offres de prix pour :

Travaux de traitement des déchets des crues de la RN2 du PK 486+000 au PK 539+000 et la RR607 du PK 0+000 au PK 36+000, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Million Neuf cent Soixante-dix-huit Mille Cent Vingt-cinq Dirhams,00 cts TTC (4.978.125,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-vingt-quinze Mille Dirhams (95 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 7312/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE
 CASABLANCA-
 SETTAT
 PREFECTURE
 DES ARRONDISSEMENT
 ANFA
 COMMUNE DE
 CASABLANCA

Le mardi 12 novembre 2024 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca, à l'ouverture des plis relative au consultation architecturale ouverte n° 01/AA/2024 du : 12/11/2024.

Pour : L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS AVEC PISCINE EN SOUS SOL, VESTIAIRE ET ADMINISTRATION AU TERRAIN DE FOOT ANFA ANGLE BD TANTAN ET BD LA CORNICHE, COMMUNE CASABLANCA, PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA, WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.

MAITRE D'OUVRAGE : Président de l'arrondissement Anfa. Le dossier de la consultation architecturale peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 100 000,00 Dhs HT (Sept million cent mille dirhams HT). Il est prévu une visite des lieux non obligatoire le 05/11/2024, à 11 H.

Le lieu de rencontre est Siège de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca. Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents sont informés que les dossiers peuvent être soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règle-

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'EQUIPEMENT
 ET DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE BERKANE
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRE OUVERT
 NATIONAL
 N° Ber 27/2024

Le vendredi 08 Novembre 2024 à Dix heure (10h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°27/2024 sur offres de prix pour :

Travaux de traitement des déchets des crues de la RN2 du PK 486+000 au PK 539+000 et la RR607 du PK 0+000 au PK 36+000, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Million Neuf cent Soixante-dix-huit Mille Cent Vingt-cinq Dirhams,00 cts TTC (4.978.125,00DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre-vingt-quinze Mille Dirhams (95 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 7313/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE
 CASABLANCA-
 SETTAT
 PREFECTURE
 DES ARRONDISSEMENT
 ANFA
 COMMUNE DE
 CASABLANCA

Le mardi 12 novembre 2024 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca, à l'ouverture des plis relative au consultation architecturale ouverte n° 01/AA/2024 du : 12/11/2024.

Pour : L'ETUDE ARCHITECTURALE, LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS AVEC PISCINE EN SOUS SOL, VESTIAIRE ET ADMINISTRATION AU TERRAIN DE FOOT ANFA ANGLE BD TANTAN ET BD LA CORNICHE, COMMUNE CASABLANCA, PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA, WILAYA DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT.

MAITRE D'OUVRAGE : Président de l'arrondissement Anfa. Le dossier de la consultation architecturale peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma. Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 7 100 000,00 Dhs HT (Sept million cent mille dirhams HT). Il est prévu une visite des lieux non obligatoire le 05/11/2024, à 11 H.

Le lieu de rencontre est Siège de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca. Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents sont informés que les dossiers peuvent être soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du président de l'arrondissement Anfa.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règle-

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE
MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORETS**

**INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/2024/CRRAK
- RESERVE AUX TRES
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE
COOPERATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS -**

Le jeudi 07 novembre 2024 à 14 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis Avenue la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les travaux de construction des clôtures pour les domaines expérimentaux relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million Cinq Cent Trente Quatre Mille Huit Cent Soixante Huit Dirhams quarante Centimes Toutes Taxes Comprises (1 534 868,40 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Trente mille Dirhams (30.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 7315/PA

**Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire
et des Sports**

**Académie Régionale
d'Éducation et de
Formation - Région
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'ALHAAOUZ
Appel d'offres ouvert
national - au rabais
ou à majoration -**
N°17/INV/2024

Le 07/11/2024, à 10h00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux d'électrification du lycée Tariq Ibn Ziad à Ait ourir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 204 243,10 DH TTC (deux cent quatre mille deux cent quarante-trois Dirhams 10 cts TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7316/PA

**Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Précolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi**

**Direction Provinciale
d'ALHAAOUZ
Appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration -**
N°18/INV/2024

Le 07/10/2024, à 11H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - a pour objet Travaux d'électrification de l'école communautaire Si fadma.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 374 544,18 DH TTC (Trois Cent Soixante-Quatorze Mille cinq cent quarante-quatre Dirhams 18 cts TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7317/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE TOUAMA
CAIDAT ZERKTEN
Commune ZERKTEN
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N°: 03/2024**

Le Lundi 11 Novembre 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune ZERKTEN , l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n° 03/2024 sur offres de prix pour : La gestion des abattoirs de la Commune de Zerkten.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des ressources financières de la commune Zerkten , et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille Dirhams (15.000,00 dirhams)

- L'estimation des couts établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme mensuelle de : Dix Mille Dhs 0 Cts (10.000,00) Dhs par mois.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des ressources financières de la commune Zerkten.

- Soit remettre le dossier au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 2 du règlement de consultation.

N° 7318/PA

**Royaume du Maroc
Ministère
de l'Équipement
et de l'eau
Direction Régionale
de l'Équipement,
du Transport
et de la Logistique**

de Casablanca-Settat
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
7 /2024/DRE**

Le 11/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca-Settat sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

Étude relative à l'élaboration du schéma régional de gestion des carrières de la région de Casablanca Settat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Huit Mille Dirhams (1 008 000,00) DHS TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille Dirhams (20 000,00) DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N° 7319/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE SETTAT
CERCLE BROUJ
CAIDAT DAR CHAFFAI
C.T. DAR CHAFFAI
Avis d'appel d'offres ouvert n° 02DC/2024**

Travaux de réalisation de forage d'exploitations pour l'alimentation en eau potable aux douars Maysate, Jdouada Maline Ouad, Ouled Ahmed Ouled Si Massoud, Tnaja-Bahada et Laïmarma-Ouled Aïbo et le centre de la commune Dar Chaffai.

Le 08/11/2024 à ONZE (11) heure du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T. DAR CHAFFAI l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour travaux de réalisation de forage d'exploitations pour l'alimentation en eau potable aux douars Maysate, Jdouada Maline Ouad, Ouled Ahmed Ouled Si Massoud, Tnaja-Bahada et Laïmarma-Ouled Aïbo et le centre de la commune Dar Chaffai.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7.000,00 DH) Sept mille dirhams.

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à 397.200,00 DH (Trois cent quatre-vingt-huit mille deux cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7320/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie
et des Finances
Direction des Affaires
Administratives
et Générales
DPL/SA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N°60/2024/
MEF/AC/INF
RESERVE AUX TRES
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES, Y COMPRIS LES
JEUNES ENTREPRISES
INNOVANTES, AUX CO-
OPERATIVES, AUX
UNIONS DES COOPE-
RATIVES ET AUX AUTO
ENTREPRENEURS.**

Le 29/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sis, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n°60/2024/MEF/AC/INF du 29/10/2024 pour l'acquisition, l'installation, la configuration et la mise en service de 03 licences des modules complémentaires d'ArcGIS DESKTOP/PRO d'analyse et de traitement des données spatiales ainsi que les prestations de formation et d'assistance technique y afférentes, pour le compte de la Direction des études et des prévisions financières relevant du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent huit mille huit cent dirhams toutes taxes comprises (208 800,00 dhs ttc).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

quatre mille dirhams (4 000,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application des dispositions :

- De l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1502.23 du 24 Kaada 1444 (13/06/2023);
- Des articles 28 et 148 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics;

Il est à signaler que le présent appel d'offres simplifié sur offres de prix est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions des coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 28 du décret n°2-22-431 et par l'article 6 du présent règlement de consultation.

N° 7321/PA

**FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 86 19 18/
06 61 86 89 08**

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 15/05/2024 à DEROUA il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

1- Dénomination: STE MONSIEUR FROID SARL AU

2- Siège social: 23 LOTISSEMENT ONA MAG N2 TF 53/160583 DEROUA BERRECHID .

4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.

5- Capital Social : 100 000,00 dhs divisé en 100 parts social de 100 dhs chacune. Le capital social est entièrement libéré, soustraite en totalité à Mr MOUTAIB CHAKIB l'associé unique.

6- La Gérance : la société est gérée par Mr MOUTAIB CHAKIB pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de 1er instance de berrechid et immatriculé au registre de commerce sous le 19979 le 04/07/2024. N° de dépôt : 912/2024 .

N° 7322/PA

VOLTA POWER
ICE N° : 00157342000017
SUPPRESSION
D'ACTIVITE
EXTENSION D'OBJET
TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL

I/ Aux termes d'une décision en date du 24 Aout 2022 , les associés de la société « VOLTA POWER » S.A.R.L d'associé unique a décidé :

- de :
1 - Transfert du siège social, A ROUTE III ANGLE Rue L et Rue J QUARTIER INDUSTRIEL, SIDI BERNOUSSE -CASA-BLANCA , suppression d'activité de : Etude réalisation des projets industrielles , Extension de l'objet social par l'adjonction de : Fabrication, Montage et commercialisation du matériel à destination de : Electricité , Electronique, Télécom et Eaa.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 05 OCTOBRE 2022 sous le N° 84038.

N° 7323/PA

OURSSATEX
ICE N° : 00236029000046
TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL

I/ Aux termes d'une décision en date du 04 mars 2024 , l'Associé Unique de la société « OURSSATEX » S.A.R.L d'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social sus - mentionné à : Ancien siège Social : PISTE AIN BORJA PLATEAU N° 2 ETAGE 2 EN FACE CARRIERE LAHJAR AIN SEBAA -CASA-BLANCA-

Nouveau siège Social : LOT ZAKIA ,KM 10100 BOULEVARD CHEF-CHAOUNI Immeuble A , N° 3-4-5-6-7-8-9 et 10 AIN SEBAA -CASABLANCA -

- de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 14 OCTOBRE 2024 sous le N° 938338.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT - UNIQUE
N° 7324/PA

SWISS BROS
ICE N° : 003043882000085
TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL

I/ Aux termes d'une décision en date du 04 mars 2024 , l'Associé Unique de la société « SWISS BROS » S.A.R.L d'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social sus - mentionné à : Ancien siège Social : PISTE AIN BORJA N° 2 ETAGE 2 A DROITE EN FACE CARRIERE LAHJAR AIN SEBAA -CASA-BLANCA-

Nouveau siège Social : LOT ZAKIA ,KM 10100 BOULEVARD CHEF-CHAOUNI Immeuble B , N° 3-4-5-6-7-8-9 et 10 AIN SEBAA -CASABLANCA -

- de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 10 OCTOBRE

2024 sous le N° 937716
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT - UNIQUE
N° 7325/PA

**** MODERN
CONSTRUCTION
PROJECTS SARL ****
CAPITAL DU 100 000.00
DHS

RC : 8501
Siège social : N°05 HAY CHAMS CR FEZOUANE, BERKANE.

En date du 01/10/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/10/2024. Mr AZZOUZI ABDELAZIZ, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés.

Le siège de liquidation est fixé à N°05 HAY CHAMS CR FEZOUANE, BERKANE.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de la première instance de BERKANE en date du 09/10/2024 sous le N° : 578

N° 7326/PA

****OUFI MOTO IMPORT
EXPORT NEGOCE****
CONSTITUTION

RC : 10043
Aux termes d'un acte sous seing privé du 02/10/2024 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée a Associé Unique, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :

Dénomination : * OUFU MOTO IMPORT EXPORT NEGOCE *
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique (SARL AU).

SIEGE SOCIAL: N°60 RUE JEDDA HAY DAKHLA, BERKANE.

Objet social :
- ACHAT ET VENTE DES MOTOS ET TOUS TYPE DU MOTO.

- IMPORTATION ET EXPORTATION.
- NEGOCIANT.

Capital Social : le capital social est de 100 000.00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de 100.00 DHS (cent dirhams) à chacune.

• Mr ZELLOUFI AZIZ, 1 000 parts
GERANCE : Mr ZELLOUFI AZIZ, est Gérant/Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

DUREE :99ans
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 14/10/2024 sous N° : 584

N° 7327/PA

KADR INTERNATIONAL SARL AU
SOCIETE

A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000.00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL: 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA MAANI

2eme ETG N 85 CASABLANCA

Avis de dissolution anticipée

Aux termes du PV des décisions prises par le gérant associé unique de la société dite KADR INTERNATIONAL sarl au en date du 20/09/2024, Madame KADR Khamissa, décide la dissolution anticipée de la dite société.

Madame KADR Khamissa se désigne elle-même liquidatrice.

Madame KADR Khamissa désigne le siège de la société lieu de liquidation. Madame KADR Khamissa confère les pouvoirs les plus étendus pour l'accomplissement des dites opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et prendre le solde.

Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/10/2024- S/N° 936585 - RC : 557515.

N° 7328/PA

IMMOBUSINESS (SARL)

Au Capital social de 100 000,00 Dirhams
Cession des parts sociales & Démission d'un gérant & Nomination d'un nouveau gérant unique

Le procès verbal de l'AGE en date du 10/10/2024 de la société « IMMOBUSINESS » immatriculée au Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°413579, sise à Casablanca, 204 BD BAAMRANI AMAL 3 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSE a décidé ce qui suit :

- Mr BADII LAFRAA cède 340 Parts sociales à Mr KHAIRALLAH MOURAD.

- Mr OMAR LAFRAA cède 330 Parts sociales à Mr KHAIRALLAH MOURAD.

- Mr BADR LAFRAA cède 330 Parts sociales à Mr KHAIRALLAH MOURAD.

- Démission de Mr LAFRAA OMAR de ses fonctions de gérant.

- Nomination de Mr KHAIRALLAH MOURAD, titulaire de la CIN N°BH533511 Gérant unique de la société pour une durée illimitée.

- Changement de la forme juridique de la société du SARL à SARL A ASSOCIE UNIQUE.

Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/10/2024 sous le numéro 938572.

N° 7329/PA

SOCIETE ATELIER PROVET SARL AU
Constitution

I/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 05/09/2022, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « ATELIER PROVET » SARL AU.

Objet : NEGOCE EN GENERAL MD D'ARTICLES DE PROTECTION ET EQUIPEMENT DE PROTECTION, SIEGE SOCIAL: HAY ARESSALANE BD LOUIS FIRI N° 35 CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL :

Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts

sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, REDOUANE RAZZAQI à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MR REDOUANE RAZZAQI.

-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal d'instance de Berrechid le 14/10/2024 sous le numéro de Registre de Commerce 645149 n° de dépôt 0038174.

N° 7330/PA

SOCIETE MT DREAM
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 11/06/2022, l'associé de la société MT DREAM SARL A.U, à décider :

- Démission de Mr. MOHAMED TAHIRI de leur qualité de gérant et nommer Mr. ANASS TAHIRI nouveau gérant de la société MT DREAM pour une durée illimitée.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal d'instance de Berrechid le 11/10/2023 sous n°1386.

N° 7331/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Culture
Direction Régionale
Région Draâ Tafilalet

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX

N° 02/BET/DRCDT/2024
Le Lundi 11 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la culture- Région Draâ Tafilalet, sis AVENUE MOHAMMED 6, BOUTALAMINE, ERRACHIDIA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 02/BET/DRCDT/2024 pour : ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE REHABILITATION DE 20 GRENIERS PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication- département de la culture- Région Draâ Tafilalet, sis au AVENUE MOHAMMED 6 BOUTALAMINE ERRACHIDIA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
LOT 1 : 84 033.60 dhs TTC quatre vingt quatre mille trent trois dirhams et soixante centimes

Lot 2 : 246 930.00 dhs TTC Deux cent quarante six mille neuf cent trente dirhams TTC

Lot 3 : 160 148.40 dhs tre cent soixante mille cent quarante huit dirhams et quarante centimes

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 DHS (Quinze mille Dirhams). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 750 000.00 DHS TTC (Sept cent cinquante mille Dirhams Toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

- Déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 7332/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA
PROTECTION SOCIALE
DELÉGATION
PREFECTORALE
AIN CHOCK

CENTRE HOSPITALIER
PREFECTORAL AIN
CHOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRE DE PRIX
N°15/2024
(Séance publique)

Le 28/10/2024 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion du CHP AIN CHOCK 300 hay moulay abdellah ain chock à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié relatif à :

MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINE AU CHP AIN CHOCK EN 3 LOTS :

Lot 1 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE DE PEDIATRIE ET MATERNITE

LOT 2 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE D'OPHTHALMOLOGIE

LOT 3 : MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DU MATERIEL DU SERVICE DE LABORATOIRE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT 1 : 84 033.60 dhs TTC quatre vingt quatre mille trent trois dirhams et soixante centimes

LOT 2 : 246 930.00 dhs TTC Deux cent quarante six mille neuf cent trente dirhams TTC

LOT 3 : 160 148.40 dhs tre cent soixante mille cent quarante huit dirhams et quarante centimes

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 DHS (Quinze mille Dirhams). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 750 000.00 DHS TTC (Sept cent cinquante mille Dirhams Toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,

32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 du règlement de consultation.

N° 7333/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale

Direction Régionale
Tanger- Tétouan-
Al Hoceima
Institut Supérieur
des Professions Infirmières
et Techniques de Santé
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SIMPLIFIE
N° 09/ISPST/2024
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 29 Octobre 2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sis avenue Abdokhaleq Torres Hôpital Civil de Tétouan, Saniaï T'emel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre simplifié national sur offre des prix pour objet :

• Acquisition, installation et mise en service du matériel informatique et de logiciel pour l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, et ses annexes de Tanger et d'Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres national ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 734796.00 DH T.T.C (Sept cent Trente quatre mille Sept cent quatre-vingt Seize Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 11.000,00 DH (Onze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres national doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N° 7334/PA



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Mbappé visé par une enquête pour viol en Suède



Kylian Mbappé est visé par une enquête de la police suédoise pour "viol et agression sexuelle" après son passage la semaine dernière à Stockholm, affirme lundi le quotidien Expressen après que la star française a précédemment dénoncé une "fake news".

Selon le journal suédois, l'attaquant français est considéré comme "raisonnablement suspect" dans cette enquête, soit le degré de suspicion le plus faible prévu par la législation suédoise.

À la question de savoir s'ils avaient connaissance d'une plainte à l'encontre de Mbappé, son entourage a répondu "non" à l'AFP.

La super star française s'était dit victime d'une "fake news" plus tôt ce lundi à la suite

d'un article d'un autre quotidien suédois, Aftonbladet, avançant qu'une enquête pour viol avait été ouverte, sans mentionner de personne visée.

"FAKE NEWS !!!! Ça en devient tellement prévisible, veille d'audience comme par hasard", s'est insurgé le joueur du Real Madrid sur le réseau social X, établissant un lien entre l'article d'Aftonbladet et l'audience programmée mardi devant une commission de la Ligue de football professionnel (LFP) dans le litige financier qui l'oppose au Paris SG.

L'ancien attaquant parisien réclame à son ancien club 55 millions d'euros de salaires impayés et autres primes.

D'après Aftonbladet, Mbappé se trouvait jeudi soir avec un groupe de personnes au res-

taurant Chez Jolie, un établissement de la capitale suédoise, avant de se rendre au club "V" où ils ont rencontré d'autres personnes.

Le viol aurait été commis jeudi soir "dans le centre de Stockholm", selon une plainte qu'Aftonbladet affirme avoir consultée. "La police s'est saisie de la plainte samedi après que la femme s'est fait soigner", ajoute Aftonbladet.

"Une enquête est en cours sur un crime qui a été signalé le 10 octobre dans le centre de Stockholm", a indiqué de son côté à l'AFP la procureure chargée de l'affaire sans donner plus de détails.

Egalement contactée par l'AFP, la police de Stockholm n'a souhaité "ni confirmer ni infirmer" ces informations.

"En général, si nous avons reçu une plainte et décidé de mener des interrogatoires et que nous le faisons savoir (au public), il se peut que les personnes impliquées dans l'affaire prennent des mesures qui retardent et compliquent l'enquête", a expliqué Carina Skagerlind, porte-parole.

Selon des photos publiées par Aftonbladet, la police était lundi devant l'hôtel où séjournait Mbappé et son entourage.

Devant l'ampleur que commence à prendre cette affaire sur les réseaux sociaux en France, l'entourage du joueur avait tenu à fermement réagir en début de soirée.

"Ce jour, une nouvelle rumeur calomnieuse commence à enflammer la toile en partant du médias suédois Aftonbladet", explique-t-il dans un communiqué transmis à l'AFP. "Ces accusations sont totalement fausses et irresponsables, et leur propagation est inacceptable."

"Afin de mettre un terme à cette destruction méthodique de l'image (de Kylian Mbappé), toutes les actions légales nécessaires seront entreprises pour rétablir la vérité et poursuivre toute personne ou média impliqué dans le harcèlement moral et le traitement difamatoire que Kylian Mbappé subit de manière répétée", prévient-il encore.

Indirectement mis en cause par le joueur dans son tweet, le Paris SG préfère "Ignorer et garder sa classe et sa dignité", a confié à l'AFP une source proche du club.

"Ce n'est pas une bonne chose pour l'équipe de France", a pour sa part regretté le sélectionneur Didier Deschamps lundi soir après la victoire en Belgique (2-1).

"Je vous le redis, chacun est libre d'écrire ce qu'il veut, mais il y a un environnement négatif autour des Bleus, a poursuivi Deschamps, demandant aux journalistes en conférence de presse: "Attention quand vous reprenez des choses. Il vaut mieux prendre un petit peu de recul avant de sortir tout et n'importe quoi, mais ça arrive tellement de fois..."

Calendrier surchargé

Syndicats des joueurs et ligues nationales portent plainte contre la Fifa

Les principaux organismes représentant les footballeurs et les ligues nationales en Europe ont déposé lundi une plainte auprès de la Commission européenne, accusant la Fifa d'abuser de sa position dominante concernant les changements apportés au calendrier des matches internationaux et l'expansion continue des tournois.

La branche européenne de la FIFPro (syndicat mondial des joueurs), les ligues européennes réunies en association ainsi que la ligue espagnole (LaLiga) ont annoncé lors d'une conférence de presse commune à Bruxelles que l'instance dirigeante du football mondial "abuse d'un évident conflit d'intérêts en étant à la fois instance régulatrice, organisatrice et actrice des compétitions" en violation du droit européen.

Selon ces organismes, les règles et le comportement de la Fifa "nuisent aux intérêts économiques des ligues nationales, ainsi qu'à la santé des joueurs dans le football européen".

"Une action en justice devant la Commission européenne est devenue nécessaire pour sauvegarder le secteur du football européen", ont-ils ajouté.

La Fifa est notamment accusée de ne pas avoir mené de consultations sur les récents changements apportés au calendrier, tels que l'introduction d'une Coupe du monde des clubs à 32 équipes en fin de saison.

Ce qu'elle nie, faisant référence à, au moins, une réunion commune à laquelle participait Gianni Infantino, son président, avec les dirigeants de la FIFPro et ceux de l'Association des footballeurs professionnels (PFA), le syndicat des joueurs en Angleterre et au pays de Galles, à Manchester en 2022 sur le sujet.

La première édition de la Coupe du monde des clubs élargie aura lieu aux États-Unis en juin et juillet de l'année prochaine et 12 clubs européens devraient y participer.

De nombreux joueurs seront donc obligés de jouer lors d'une période où ils auraient pu bénéficier d'une pause de fin de saison, un an avant la Coupe du monde élargie à 48 équipes qui se déroulera en Amérique du Nord.

Un récent rapport de la FIFPro a accusé les instances dirigeantes du football de mettre en danger la santé des joueurs, tandis que certains joueurs de premier plan ont évoqué la



Gianni Infantino, président de la FIFA.

possibilité de se mettre en grève pour protester contre les exigences croissantes qui leur sont imposées.

Les représentants des ligues nationales, quant à eux, craignent que leurs compétitions soient les plus touchées, car les meilleurs joueurs manqueraient inévitablement plus de

matches nationaux pour se reposer.

Dès avant cette plainte, la Fifa avait dénoncé en juillet "l'hypocrisie" des ligues "qui préfèrent apparemment un calendrier rempli de tournées d'été, qui impliquent souvent de nombreux déplacements dans le monde entier".

Championnat d'Afrique des clubs champions de handball

Widad Es-Semara et Mountada Derb Sultan en quarts



Le Widad Es-Semara a poinçonné, lundi à Laâyoune, son ticket pour les quarts de finale du 45e Championnat d'Afrique des clubs champions de handball, au terme de la troisième et dernière journée de groupe D.

Le club marocain termine en tête de son groupe (6 pts), après sa victoire (25 à 24) sur Adidja du Bénin, deuxième avec 4 points.

Deuxième représentant du Maroc à passer à ce tour, après Mountada Derb Sultan, Widad Es-Semara affrontera le deuxième de groupe B, composé du Raja d'Agadir, FAP Yaoundé du Cameroun, Don Bosco de la Côte d'Ivoire et Flowers du Bénin.

Dans l'autre match du groupe D, ASFA du Sénégal, 3e au classement (2 pts) a battu (43-23) Mechal de l'Éthiopie (dernier avec 0 point).

À propos de Mountada Derb Sultan, il s'est qualifié, comme précité, pour les quarts de finale à l'issue de la troisième et dernière journée de groupe C.

Le club casablancais poinçonne son ticket en occupant la deuxième place de son groupe avec quatre points, suite à sa défaite face au Zamalek d'Égypte (21-32), qui termine en tête.

En quart de finale, Mountada Derb Sultan affrontera le leader du groupe A, qui comprend Al-Ahly d'Égypte, Mekelle 70 Enderta d'Éthiopie et l'Étoile et le CFJSO du Congo.

Dans l'autre match de ce groupe, Friendship HB du Cameroun a signé sa première victoire en battant le club éthiopien de Krikos (29-25), terminant à la troisième place, devant son adversaire du jour, lanterne rouge avec un compteur à zéro.

Championnats d'Afrique de Boxe à Kinshasa

Participation du Maroc avec 23 pugilistes

Le Maroc prend part aux championnats d'Afrique de boxe, organisés du 14 au 27 octobre courant à Kinshasa en RD Congo, avec une délégation comprenant 23 pugilistes. Chez les hommes, le Maroc sera représenté lors de cette compétition par Hamza Saidi (48 kg), Issam Benssiar (51 kg), Amine Maarouf (54 kg), Zouhair Fadel (60 kg), Mohamed El Aloua (63,5 kg), Abdelhaq Nadir (63,5 kg), Zine El Abidine Amrough (71 kg), Yassine El Ouarz (75 kg), Yassir Rizki (80 kg), Ahmed Bedrani (86 kg) et Youness Bouhdid (+91 kg).

Pour ce qui est des dames, les couleurs nationales seront défendues par Khadija El Mardi (+81 kg), Hafsa Harouak (48 kg), Yasmine Mouttiki (50 kg), Rabab Cheddar (52 kg), Widad Bertal (54 kg), Fatima Zahra Azem (57 kg), Douaa Zaki (63 kg), Mounia Toutir (66 kg), Saida Lahmidi (70 kg), Noura Messnaoui (75 kg) et Hasnaa Harti (81 kg).

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de boxe, cette participation s'inscrit dans le cadre des préparatifs des pugilistes marocains aux prochaines échéances, en vue des prochains Jeux olympiques, prévus en 2028 à Los Angeles aux États-Unis.

L'équipe nationale prenant part à ces championnats d'Afrique est encadrée par un staff technique composé de l'entraîneur cubain Damian Austin et des cadres techniques Mohamed El Arjaoui, Mohamed Darif, Hicham Bouchouit, en plus du président du comité médical Abdellah Ouad.



Coupe d'excellence

Voici les résultats de la 4e journée de la Coupe d'excellence 2024-2025, compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) :

JSM-WAC : 0-5
CJBG-FUS : 2-1
USMO-SCCM : 1-0
RCOZ-OCS : 1-1
KACM-JSS : 2-0
WAF-RSB : 1-1
OCK-MAT : 1-2
KAC-RCA : 0-1
DHJ-MCO : 0-0
HUSA-OD : 2-1
USYM-ASFAR : 1-0
RBM-MAS : 3-2
CODM-CAYB : 2-1
CAK-RCAZ : 0-0
UTS-RAC : 2-2
IRT-SM : 0-1

Basketball

Voici les résultats de la première journée de la division excellence hommes de basketball :

IRT-ASS : 84-78
FUS-M.Tanger : 79-54
L.Larache-ASE : 68-56
WAC-CPA Midelt : 78-42
MAS-C El Outia : 76-66
KACM-ASFAR (Match interrompu)

Eliminatoires de la CAN Maroc-2025

Les Nigériens ont quitté la Libye et dénoncent un "traitement inhumain"

L'équipe du Nigeria, qui devait affronter la Libye mardi en qualification pour la CAN-2025, est retournée à Abuja, se disant victime de "traitement inhumain" depuis son arrivée dans le pays nord-africain, a annoncé lundi la Fédération nigérienne (NFF).

"La délégation nigérienne a quitté l'aéroport d'Al-Abraq (...) à 15h05 exactement, à destination de la ville de Kano, puis de la capitale fédérale, Abuja", a précisé la Fédération nigérienne de football dans un communiqué.

Les Super Eagles étaient retenus dans un aéroport désaffecté de l'est de la Libye depuis l'atterrissage de leur vol dimanche, selon cette même source. L'ambassade du Nigeria n'avait pas pu intervenir, d'après cette même fédération.

La Confédération africaine de football a déclaré dans un communiqué qu'elle avait saisi son jury disciplinaire "pour enquête après les expériences troublantes et inacceptables vécues par l'équipe nationale de football nigérienne en Libye".

"Des mesures appropriées seront prises à l'encontre de ceux qui ont violé les statuts et ré-

glements de la CAF", précise-t-elle, ajoutant avoir pris contact avec les autorités libyennes et nigériennes.

Réagissant à cette polémique, la Fédération libyenne a de son côté évoqué dans un communiqué publié sur X un simple "malentendu", expliquant que le vol avait dû être dérouté vers un autre aéroport que celui prévu, "comme cela arrive parfois dans le monde entier".

"Nous espérons que ce malentendu puisse être résolu avec compréhension et bonne volonté", a-t-elle ajouté, tout en critiquant les conditions d'accueil auxquelles sa sélection a elle-même eu droit au Nigeria la semaine passée.

Auparavant, le capitaine du Nigeria William Troost-Ekong avait affirmé que sa sélection ne ferait pas le trajet de trois heures en bus entre Al-Abraq, où elle a atterri, et Benina, en banlieue de Benghazi, et ne disputerait donc pas le match, en évoquant des questions de sécurité.

"En tant que capitaine de l'équipe et avec l'équipe, nous avons décidé de ne PAS jouer", avait-il posté sur les réseaux sociaux. "Laissons-leur les points."

"Nous n'accepterons pas de voyager par la route ici, même avec la sécurité, ce n'est pas sûr. Nous ne pouvons qu'imaginer ce que serait l'hôtel ou la nourriture qu'on nous offrirait", a-t-il argué.

Victor Boniface, l'avant-centre du Bayer Leverkusen, avait aussi partagé son désarroi.

"Bloqués depuis bientôt treize heures, pas de nourriture, pas de wifi, pas d'endroit où dormir, on peut faire mieux @caf", avait-il écrit dans la matinée sur X à l'attention de la CAF. "Ça devient flippant... Nous voulons juste rentrer dans notre pays", a-t-il ajouté quelques heures plus tard.

L'ancienne star du foot nigérien Victor Ikpeba, qui accompagne l'équipe, a appelé à des sanctions sévères contre la Libye.

"C'est un pays à haut risque et on se demande vraiment qui a approuvé le fait que la Libye joue ses matches à domicile", a-t-il déclaré.

Le Nigeria, en tête du groupe D avec sept points en trois matches, a battu vendredi la Libye (1-0) à domicile. Les Libyens sont derniers du classement avec un seul point.

De la Bolivie à l'Indonésie, la destruction des forêts se poursuit dans le monde

La destruction des forêts s'est poursuivie l'an dernier, que ce soit pour laisser place à l'agriculture en Bolivie ou au nickel en Indonésie, à un rythme incompatible avec l'ambition de mettre fin à la déforestation à la fin de la décennie, selon une étude de référence publiée mardi.

En 2023, 6,37 millions d'hectares de forêts ont été perdus, l'équivalent de 9,1 millions de terrains de football, selon cette évaluation ("2024 Forest declaration assessment") menée par une trentaine d'ONG, groupes de réflexion et organismes de recherche.

Cela "dépasse de manière significative" le niveau (pas plus de 4,4 millions d'hectares) qui aurait permis que le monde reste sur la bonne trajectoire pour éliminer la déforestation en 2030, l'engagement pris par plus de 140 dirigeants à la COP26 de Glasgow.

Les forêts, qui abritent 80% des espèces terrestres d'animaux et de plantes, sont pourtant cruciales pour réguler les cycles de l'eau ou séquestrer le CO₂, principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique.

"Au niveau mondial, la déforestation est devenue pire, au lieu de s'améliorer, depuis le début de la décennie", a souligné Ivan Palmegiani, expert auprès de Climate Focus et l'un des auteurs principaux de l'étude.



"Nous ne sommes qu'à six ans d'une échéance mondiale critique pour mettre fin à la déforestation et pourtant les forêts continuent d'être abattues, dégradées et incendiées à un rythme alarmant", s'inquiète-t-il.

En particulier, 3,7 millions d'hectares de forêt tropicale primaire - essentielles pour leur capacité à absorber le

CO₂ et la richesse de leur biodiversité - ont disparu l'an dernier, à un niveau proche du début de la décennie, alors que ce chiffre aurait déjà dû baisser nettement pour tenir les objectifs à l'horizon 2030.

Le rapport se penche sur les régions du monde les plus problématiques, notant par exemple une hausse de la déforestation en Bolivie ou une reprise en Indonésie après des années d'amélioration.

La Bolivie a ainsi connu une hausse "alarmante" de sa déforestation, qui a bondi de 351% entre 2015 et 2023, "une tendance qui ne montre aucun signe d'atténuation". Cette augmentation est en bonne partie le fruit de la production de matières premières agricoles - particulièrement le soja mais aussi le bœuf et le sucre.

En Indonésie, la destruction des forêts avait atteint un point bas en 2020-2022 mais la tendance est fortement repartie à la hausse l'an dernier, en particulier pour produire des matières présentées comme "écologiques" - comme la viscose - ou faire de la place à des mines de nickel, utilisées pour les batteries de véhicules électriques et les énergies renouvelables à travers le monde. A cela s'ajoutent la production de biomasse et la création de grandes exploitations agricoles.

Le Brésil, qui reste le pays où la déforestation est la plus importante, a en revanche réalisé des progrès importants. La situation s'est très nettement améliorée en Amazonie - bénéficiant des mesures de protection mises en place par le président Lula da Silva - mais elle s'est dégradée dans le Cerrado, épice de l'agriculture nationale.

Le rapport pointe aussi l'échelle du problème de la dégradation des forêts - lorsqu'elles sont endommagées par l'exploitation, la construction de routes ou les incendies sans pour autant être rasées. C'est ainsi l'équivalent de deux fois la superficie de l'Allemagne qui a été concerné en 2022 (la dernière année pour des données sur cet aspect).

Erin Matson, experte de Climate Focus et co-auteur du rapport, a réclamé lors d'une conférence de presse des politiques tout aussi "robustes" que leur mise en œuvre, avec des réglementations contraignantes. "La conservation et la restauration des forêts ne peuvent pas être soumises aux vents changeants de la politique", a-t-elle plaidé. Cela alors que la Commission européenne vient de proposer la semaine dernière de reporter d'un an, à fin 2025, l'entrée en vigueur de sa loi anti-déforestation, malgré les protestations des ONG environnementales.

"Nous devons repenser fondamentalement notre relation à la consommation et faire en sorte que nos modèles de production cessent de dépendre d'une surexploitation des ressources naturelles", a demandé Erin Matson.

Recettes

Jus d'amandes



Ingrédients :

Pour le jus d'amande marocain traditionnel :
1/2 verre d'amandes entières blanchies ou non - ou de poudre d'amande
1,5 verre de lait froid
1 c. à soupe de sucre ou de miel - ajuster au goût
1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
1 poignée de glaçons
Facultatif
1 goutte d'extrait d'amande ou d'arôme
1 pincée de gomme arabique meska - réduite en poudre avec 1/4 c. à café de sucre

Pour le jus d'amande marocain sans lait et sans sucre :
6 dattes + / - selon votre goût en sucre
500 ml d'eau bien froide
2 c. à café d'eau de fleur d'oranger
100 gr d'amandes en poudre
Préparations :

Préparer le jus d'amande marocain traditionnel : Placez les amandes blanchies ou non dans le bol du mixeur. Mixez jusqu'à ce que les amandes soient

une poudre fine.

Ajoutez un peu de sucre, et mixez encore une fois pour une poudre encore plus fine.

Ajoutez le lait, le sucre au goût et l'eau de fleur d'oranger.

Mixez à grande vitesse pour bien mélanger. Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des glaçons pour une boisson encore plus fraîche, de l'extrait d'amande et de la gomme arabique en poudre.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Préparer la version sans lait et sucre ajouté : Lavez et dénoyotez les dattes,

Placez-les dans le bol du mixeur, et ajoutez assez d'eau pour couvrir les dattes (ne pas trop en mettre)

Mixez jusqu'à ce que la préparation soit bien homogène.

Ajoutez l'amande en poudre, le reste d'eau et l'eau de fleur d'oranger. Mixez encore.

Vous pouvez ajouter des glaçons et mixez pour une boisson bien fraîche.

"Vie de chien" rêvée au Brésil avec le boom des spas pour animaux

Yoga, reiki, bains d'ozone... Au Brésil, le pays qui compte quatre fois plus d'animaux de compagnie que d'enfants, l'expression "vie de chien" peut prendre un tout autre sens.

"Tous les traitements disponibles pour les êtres humains existent aujourd'hui pour les toutous", dit à l'AFP Eliane Rodrigues, propriétaire du "Starpet Dog Spa" dans un quartier de classe moyenne de Brasília.

Dans ce centre de bien-être, les chiens peuvent suivre une "chromothérapie", un traitement à base de faisceaux lumineux, ou des soins complets du pelage, hydratés et shampooinés avec des produits spéciaux "détoux".

Et pour les chiens plus anxieux, le spa met à disposition un espace "low stress".

"Avant, les gens ne s'occupaient pas vraiment de leurs chiens. On leur donnait des restes de nourriture et on les lavait avec n'importe quoi, parfois même du liquide vaisselle", rappelle Eliane Rodrigues.

"Aujourd'hui, on fait beaucoup plus attention", insiste-t-elle, tandis qu'une de ses employées examine le pelage d'un chien à l'aide d'un microscope numérique.

Le Brésil compte 160 millions d'animaux de compagnie, dont 62 millions de chiens et 30 millions de chats, selon l'Institut Pet Brasil, qui représente plusieurs entreprises du secteur. Un total largement



supérieur à la population brésilienne de moins de 14 ans (40 millions).

Le Brésil (212 millions d'habitants) a vu son taux de natalité chuter ces 20 dernières années, en raison notamment de l'accroissement de sa classe moyenne, et "les animaux sont devenus des membres de la famille", estime Eliane Rodrigues.

"C'est plus que des enfants, car les enfants, quand ils grandissent, s'en vont. Les animaux, eux, restent", dit une de ses clientes, Silvana Matos, qui tient dans ses bras deux loulous de Poméranie au pelage blanc soyeux.

Elle est venue pour la première fois au spa pour chiens il y a trois ans, pour soigner l'un d'eux, Bento, qui souffrait d'alopécie, maladie qui provoque une perte de poils.

L'autre, Fénix, est le "chouchou" des

employées, qui adorent le dorloter lors des séances d'hydratation du pelage.

Entre l'alimentation et les bains mensuels, le coût pour choyer Bento et Fénix est entre 500 et 800 réals mensuels (80 à 130 euros), estime Eliane Rodrigues.

Mais "quand on aime, on ne compte pas", affirme Silvana Matos, professeure de mathématiques et agente immobilière.

Le marché des animaux de compagnie a dégagé un chiffre d'affaires de 68,7 millions de réals (11,4 millions d'euros) au Brésil en 2023, une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente, selon l'Institut Pet Brasil.

Les croquettes et les consultations chez le vétérinaire représentent le gros de ce chiffre d'affaires, mais ce marché comprend aussi à présent des traitements comme la chiropraxie ou l'acupuncture.